

McEnroe prend sa revanche sur Borg

page D 4



LE RAPPORT HARVEY

RÉGULARISER LA SITUATION DE 2000 HAÏTIENS

■ Le Jésuite Julien Harvey estime dans le rapport qu'il vient de remettre au ministre de l'Immigration qu'il faudrait recourir aux dispositions législatives spéciales, de façon à régulariser collectivement la situation des quelque 2,000 Haïtiens entrés clandestinement au Canada, à la suite du tamisage effectué par un «organisme neutre et confidentiel» qu'on mettrait sur pied particulièrement pour en finir avec cette situation.

page A 12

25 CENTS ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI 1.75

MONTREAL, LUNDI 8 SEPTEMBRE 1980, 96e ANNÉE, no 211, 42 PAGES, 4 CAHIERS

Profitez des subventions gouvernementales
ISOLATION B.H.
Depuis 19 ans
Mousse Rapco — Laine soufflée — Urethane
Estimation gratuite 661-6080-322-8883

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

LA CONSTITUTION TREIZIÈME ESSAI EN CINQUANTE ANS

■ OTTAWA — Quand on parle de constitution, on parle inévitablement de choses qui regardent le «peuple», si bien que les distinctions que tente d'imposer le premier ministre Trudeau sont tout à fait artificielles.

Paul LONGPRÉ
de notre bureau d'Ottawa

C'est en ces termes que le coprésident du comité interministériel qui a débattu tout au long de l'été de la réforme constitutionnelle, M. Roy Romanow, de la Saskatchewan, a commenté hier la volonté du premier

ministre Trudeau de donner préséance à un certain nombre de sujets à la conférence des premiers ministres qui s'ouvrira ce matin à Ottawa. Distinguant entre les sujets qui sont d'intérêt pour «le peuple» (préambule de la nouvelle constitution, principe de la péréquation, charte des droits de l'homme incluant les droits linguistiques, rapatriement et formule d'amendement) et ceux qui intéressent les gouvernements, M. Romanow a dé-

claré que tous ces droits intéressent le peuple. Cette distinction lui apparaît «tout à fait artificielle».

À la veille de cette conférence, qui pourrait marquer un point tournant dans l'histoire politique canadienne, la capitale était en effervescence, contrairement à ce qui s'y passe au cours des week-ends. Les premiers ministres, ceux de l'Ouest en tout cas, ont commencé à arriver dès samedi. Le premier ministre

ontarien Bill Davis a donné hier une conférence de presse pour réaffirmer qu'il défendrait à la table du Centre des conférences la nécessité d'un gouvernement central suffisamment fort pour diriger l'économie du pays.

Le premier ministre de Terre-Neuve, M. Brian Peckford soutient qu'un rapatriement unilatéral d'Ottawa est tout à fait inacceptable, tandis que le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. William Bennett, soutient qu'une telle action de la part d'Ottawa serait un facteur de division et de confrontation, au moment où le pays a besoin

Lévesque n'entend pas céder un pouce de terrain et Loughheed se fera discret

page A 2

— Voir ESSAI, en page A 4



Quinze montgolfières se sont lancées à l'assaut de la Vallée du Richelieu, ce week-end. À bord de deux d'entre elles avaient pris place un journaliste et un photographe de LA PRESSE, qui nous racontent leur «odyssée».

page A 3

photo Jean Goupil

Les Expos conservent le rang de commande

page D 3

ÉDITO

L'ÉPARGNE RÉVÈLE LA MENTALITÉ DU QUÉBEC

PAR IVAN GUAY

page A 6

Un silence de trois ans...

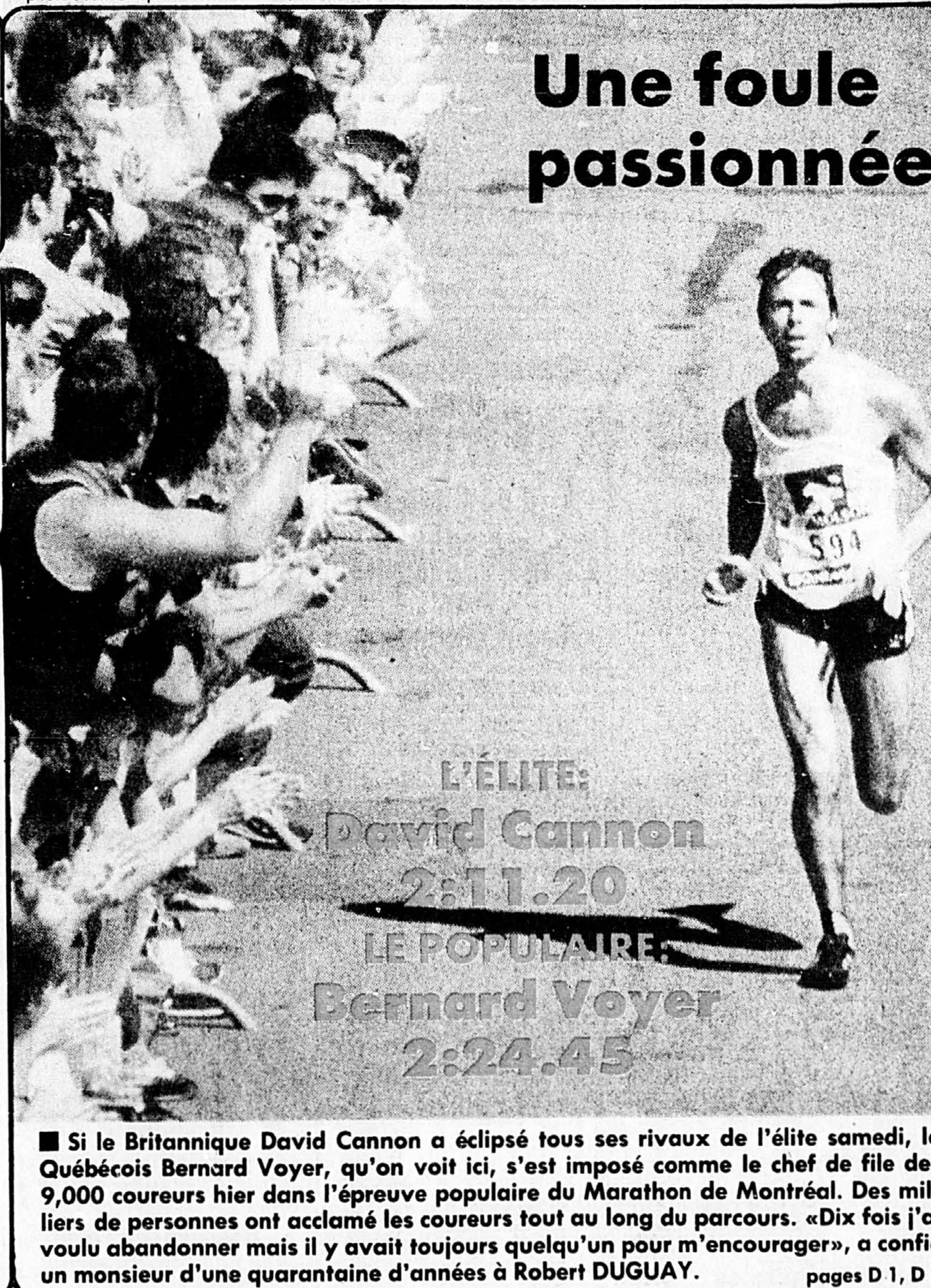
■ NORFOLK, Virginie (AP) — Charles Szychowski a fait de l'auto-stop à travers les États-Unis pour ne rien dire.

M. Szychowski, 28 ans, n'a pas parlé depuis trois ans et demi. Il peut parler, mais ne veut pas le faire avant d'avoir pu mettre les choses en place dans sa tête.

Son prochain objectif est de parvenir à faire la traversée de l'Atlantique sur un bateau, pour ne rien dire. En Europe, il espère quand même apprendre une autre langue, le français ou l'allemand.

La Société des amis des marins de Norfolk, Virginie, a nourri M. Szychowski et l'a laissé dormir sur un banc devant son siège après qu'il lui eut rendu visite... sans rien dire.

Cet homme élané, aux cheveux châtain coupés courts, est arrivé il y a quelques jours avec une taie d'oreiller contenant ses possessions et 15 dollars.



Une foule passionnée

L'ÉLITE:
David Cannon
2:11.20
LE POPULAIRE:
Bernard Voyer
2:24.45

■ Si le Britannique David Cannon a éclipsé tous ses rivaux de l'élite samedi, le Québécois Bernard Voyer, qu'on voit ici, s'est imposé comme le chef de file des 9,000 coureurs hier dans l'épreuve populaire du Marathon de Montréal. Des milliers de personnes ont acclamé les coureurs tout au long du parcours. «Dix fois j'ai voulu abandonner mais il y avait toujours quelqu'un pour m'encourager», a confié un monsieur d'une quarantaine d'années à Robert DUGUAY.

pages D 1, D 2

LES GRANDS BRÛLÉS IL FAUDRAIT \$2 MILLIONS

■ Chaque année au Québec, plus de 500 victimes d'accidents sont de «grands brûlés». Très peu survivent à leurs brûlures, faute de centres hospitaliers vraiment spécialisés et équipés pour les accueillir. Il faudrait \$2 millions pour combler cette lacune. Denis Pélissier qu'on voit ici et Marjolaine T. sont deux «grands brûlés». Ils nous révèlent combien leur expérience fut douloureuse et exceptionnelle.

page B 1

SOMMAIRE

Annonces classées: C 1 à C 8
Arts et spectacles
— Informations: B 6 à B 8
— Horaires: B 8
Bandes dessinées: D 10
Carrières et professions: A 10
Décès, naissances, etc.: D 12
Économie: A 9, A 10
Étas-vous observateur?: C 3
FEUILLETON:
— L'alternative du diable: C 2
Horoscope: D 10
Jardins et maisons: C 7
Le monde: D 13
Météo: A 2
Mot mystère: D 10
Mots croisés: D 10
Pleins Feux: A 8
Quoi faire aujourd'hui: B 8
Sports: D 1 à D 10
Ron LeFlora: D 6
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: B 1, B 2

La Chine à un tournant avec Zhao

page D 13



VILLE-MARIE
à deux pas du stade Olympique

le Salon du choix et de l'économie

RÉSULTATS DU BASEBALL
SAMEDI: Expo 9, S.F. 0
DIMANCHE: Expo 3, S.F. 6

INFORMATIONS NATIONALES

CONFÉRENCE CONSTITUTIONNELLE D'OTTAWA

Lévesque s'engage à ne rien céder

MÉGANTIC — A la toute veille de l'ouverture de la conférence fédérale-provinciale qui débute aujourd'hui à Ottawa, le premier ministre René Lévesque a lancé hier un sévère avertissement à ses collègues des autres provinces, et plus particulièrement au chef du gouvernement fédéral Pierre Trudeau.

PIERRE GRAVEL
envoyé spécial de LA PRESSE

«Il n'est pas question de laisser tomber les pouvoirs que détiennent actuellement les provinces, ni les aspirations formulées par les gouvernements successifs du Québec depuis 30 ou 40 ans.»

M. Lévesque a tenu ces propos lors de l'assemblée d'investiture du parti Québécois dans le comté de Mégantic-Compton, où se déroulera à coup sûr une élection cet automne. Partielle ou générale, puisque le siège est vacant depuis la démission de l'ex-unioniste Fernand Grenier qui a en vain tenté sa chance sur la scène fédérale l'hiver dernier.

C'est au terme d'un long et vigoureux discours à saveur nettement électorale, au cours duquel il a passé en revue les réalisations de son gouvernement et s'en est pris durement au parti Libéral, que M. Lévesque a abordé la question cruciale des négociations constitutionnelles qui entrent aujourd'hui dans une nouvelle ronde.

«Demain, à Ottawa, a-t-il déclaré, je vais dire quelles sont ces aspirations profondes du Québec que le Canada anglais s'est déjà engagé à respecter dans la réforme du fédéralisme canadien.» M. Lévesque a cité en guise de preuve de cet engagement les appels solennels du premier ministre Trudeau au Canada anglais pendant la campagne référendaire l'enjoignant, en cas de victoire du «Non», à tenir compte des besoins particuliers du Québec dans le processus de révision de la constitution. Il a également fait état de la déclaration de la conférence des premiers ministres, à Winnipeg, il y a quelques semaines, où, là aussi, on a clairement indiqué, selon lui, l'intention du

Canada anglais de tenir compte de la spécificité québécoise.

Essentiellement, M. Lévesque a l'intention, à Ottawa aujourd'hui, de défendre les droits acquis du Québec, spécialement dans le domaine de la langue et celui de l'éducation, ou de continuer à réclamer les nouveaux pouvoirs dont le Québec a besoin pour adapter à la réalité moderne le fédéralisme canadien qui, selon lui, est le résultat historique d'un compromis entre les parties constituantes. Il lui paraît essentiel, comme à ses prédécesseurs, de réclamer des pouvoirs accrus, sinon exclusifs, dans le domaine des communications, du développement économique et des politiques sociales.

M. Lévesque a répété qu'à la suite des incidents des dernières semaines, surtout depuis le mémo du greffier du Conseil privé, Michael Pittfield, et les déclarations de M. Trudeau au Lac-Louise sur un éventuel rapatriement unilatéral de la constitution, il n'est pas très certain de la bonne foi de M. Trudeau mais que, de toute façon, il ne cédera

pas d'un pouce sur les enjeux qui lui paraissent fondamentaux.

Plus tôt, au cours de son exposé, le premier ministre québécois s'est employé à remonter le moral de ses troupes. Celui-ci avait subi un dur coup avec la publication du plus récent sondage montrant une nette avance du parti Libéral dans les intentions de vote des électeurs. Tout en précisant qu'il n'a pas encore eu l'occasion d'analyser toutes les données du document, il s'est dit frappé et fortement encouragé par le fait que tout indique que

son parti dispose d'une bonne avance, fruit de l'électorat francophone.

Il a expliqué aux 800 militants présents, qui l'ont accueilli avec enthousiasme, que l'électorat anglophone est victime des préjugés véhiculés par l'establishment des privilégiés, «ces manipulateurs de l'opinion publique» qui «ont toujours tendance à vouloir écraser tout mouvement qui s'amorce en faveur de la majorité du peuple québécois».

Cette référence à une certaine

classe favorisée est revenue pendant la plus grande partie du discours du premier ministre qui s'est employé à démontrer que, devant la plupart des mesures adoptées par son gouvernement pour venir en aide aux moins favorisés, le parti Libéral et son chef Claude Ryan se sont portés à la défense des mieux nantis. Ce fut plus particulièrement évident, explique-t-il, dans la réforme de la fiscalité, de l'assainissement des caisses électorales, de l'assurance-automobile, de la nationalisation de l'amianté et de la loi 101.

Au passage, M. Lévesque s'est moqué des déclarations de M. Ryan qui affirme avoir transformé complètement son parti depuis son arrivée à sa direction en qualifiant l'adhésion récente de Camil Samson de manifestation d'un «renouveau du maudit».

Les péquistes de Mégantic-Compton ont conclu cette réunion en choisissant un candidat pour la prochaine élection, un homme d'affaires de Sherbrooke, M. Richard «Dick» Labelle, qu'ils ont préféré à un autre homme d'affaires du comté, M. Réal Sévigny.

Lougheed entend se montrer discret

OTTAWA — Le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, entend jouer un rôle discret au cours des discussions constitutionnelles cette

GILBERT LAVOIE
(de notre bureau de l'Ottawa)

semaine à Ottawa. «Ce qui est important pour nous, ce sont nos négociations à venir sur le pétrole, et il ne faut pas s'attendre à nous voir prendre la vedette au cours des discussions de premiers ministres», a déclaré M. Lougheed à LA PRESSE au cours de la fin de semaine. En réalité, il devient évident que le chef albertain évitera de donner une image trop rigide cette semaine afin de ne pas porter l'odieux d'un éventuel affrontement. Il préfère ménager son image publique en vue des négociations à venir avec Ottawa sur le prix du pétrole.

M. Lougheed et sa délégation sont arrivés samedi dans la capitale fédérale, et ils ont rencontré les représentants de la presse dans la confortable résidence du délégué albertain, M. Jim Seymour, dans la Gatineau. Dans l'entourage du premier ministre, on expliquait sans gêne que ce serait le tour des autres premiers ministres des provinces à «porter le collier» contre Ottawa cette fois-ci. «Sterling Lyon, du Manitoba, a des vues bien précises sur la charte des droits, par exemple, et on le laissera parler pour nous», a expliqué un adjoint immédiat de M. Lougheed. De la même façon, il est probable que l'Alberta laissera Terre-Neuve parler en son nom sur la question des ressources naturelles.

En attendant, la délégation albertaine semble soucieuse de polir son image dans l'Est. A preuve, cette rencontre avec les médias dès samedi dans la Gati-

LES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES DE VICTANNY VOUS ATTENDENT! OFFRE SPÉCIALE DU PRÉSIDENT DERNIERS JOURS! POUR SEULEMENT \$125 ÉCONOMISEZ \$100 NOS TARIFS D'ÉTÉ PRENNENT FIN BIENTÔT! ÉVITEZ L'AUGMENTATION!

INSTRUCTION INDIVIDUELLE EN PETITS GROUPES OÙ EN PRIVÉ À TOUS LES NIVEAUX ANGLAIS/FRANÇAIS ESPAGNOL, ALLEMAND, ITALIEN, ETC. SUR DEMANDE 4 SEMAINES INTENSIF: 4h par jour Coût: \$215 Début le 6 octobre 10 SEMAINES 2 fois par semaine Votre choix de l'heure et du jour Coût: \$165 Début chaque semaine Inscription: \$20 - Cours déductibles de l'impôt GALOIS ÉCOLE DE LANGUES 1410, rue Stanley Suite 606 (Métro Peel) 844-5060

iw.h.perron Songez dès l'automne au printemps de votre pelouse! Engrais concentrés HIBERNAL Sac de 10 kg Couvre 2200 \$995 Sac de 20 kg Couvre 4400 pi. ca. \$1795 HIBERNAL/HERBICIDE Sac de 10 kg Couvre 2200 pi. ca. \$1095 Sac de 20 KG Couvre 4400 pi. ca. \$1995 515, boul. Labelle, Chomedey, Laval 332-3610

LA MÉTÉO à Montréal AUJOURD'HUI Minimum: Maximum: 23 Ensoleillé avec pass. nuageux DEMAIN Ensoleillé suivi d'ennuagelement au Québec RÉGIONS Min. Max. AUJOURD'HUI DEMAIN Abitibi 21 Ensol. et pass. nuageux Outaouais 23 Ensol. et pass. nuageux Laurentides 23 Ensol. pass. nuageux Cantons de l'Est 23 Ensol. et pass. nuageux Mauricie 23 Ensol. et pass. nuageux Québec 23 Ensol. et pass. nuageux Lac-Saint-Jean 20 Ciel variable Rimouski 20 Ciel variable Gaspésie 20 Ciel variable Baie-Comeau 20 Ciel variable Sept-Îles 20 Ciel variable au Canada Colombie-Britannique 10 Ensoleillé Alberta 5 Ensoleillé

Table with weather forecasts for various regions: Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Ile-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve, Régina, Winnipeg, Toronto, Fredericton, Halifax, Charlottetown, Saint-Jean, aux États-Unis, vers les capitales, vers les plages.

la presse LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E. 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. TARIFS D'ABONNEMENTS, INFORMATION GÉNÉRALE, ANNONCES CLASSÉES, COMPTABILITÉ.



Guy Pinard

Des compétences acquises... sans remords de conscience

- Raymond Auger, ex-directeur adjoint à l'assainissement des eaux de la CUM et ex-employé des services techniques de l'ACDI.
- Guy Beaudet, ex-président du port de Montréal.
- Yves Beauregard, ex-ingénieur divisionnaire à la Voirie (Québec).
- Charles-A. Boileau, ex-directeur du service des Travaux publics de la Ville de Montréal.
- Arthur Branchaud, ex-ingénieur en chef à la Voirie (Québec), aujourd'hui décédé.
- J.-Albert Clément, ex-ingénieur en chef du Conseil des ports nationaux, responsable des ponts Jacques-Cartier et Champlain.
- Philippe Bureau, ex-sous-ministre à la Voirie (Québec).
- Yvon de Guise, ex-commissaire à l'Hydro-Québec.
- Claude Rouleau, ex-sous-ministre aux Transports (Québec), un des cinq « mandarins » sous Robert Bourassa, puis ex-président de la Régie des installations olympiques.
- L.-H. Barpee, ex-ingénieur en chef de la Voie maritime, aujourd'hui retraité.

Une dizaine d'hommes qui ont trois choses en commun: ce sont tous des ingénieurs, ce sont tous d'anciens employés d'organismes publics ou parapublics, et ils ont tous été par la suite engagés par le groupe Lavalin, formé sur les assises du tout puissant bureau d'ingénierie Lalonde, Valois, Lamarre, Valois et Associés.

Une question évidente se pose: n'y a-t-il pas danger de collusion, voire de conflit d'intérêts puisque les responsables actuels de services publics ou parapublics ne sont pas sans savoir que leurs chances sont bonnes d'être « repêchés » éventuellement par le groupe Lavalin lorsqu'ils discutent d'affaires avec ses représentants?

Bernard Lamarre, président directeur général du holding Lavalin et de ses filiales, a accepté d'y répondre parce qu'il dit avoir la conscience bien tranquille.

Tout d'abord, il signale que ces 10 ingénieurs venus du secteur public ne représentent qu'une goutte d'eau dans l'océan des 5.300 professionnels sous contrat avec le holding, soit 2.000 au Québec, 3.000 dans les autres provinces canadiennes (dont 500 à Calgary), et 300 à l'étranger. Et il faudrait les mettre en parallèle avec les quelque 40 ou 50 professionnels ravis à des entreprises privées.

En deuxième lieu, dit-il, ce sont tous des techniciens, des experts (certains de réputation internationale) dans leur domaine, et qui représentent donc un actif pour le holding, lui permettant même d'ajouter une compétence particulière (et parfois une filiale) comme ce fut le cas avec Guy Beaudet par exemple, dans le domaine des installations portuaires. Dans d'autres cas, comme Claude Rouleau, président de la filiale Fenco, à Terre-Neuve, c'est d'un homme efficace dont on a fait l'acquisition.

En troisième lieu, il affirme qu'il n'a jamais offert des emplois à ces hommes lorsqu'ils étaient en poste, et qu'il ne les a donc pas « achetés à prix d'or » pour reprendre son expression.

Il mentionne par exemple que Charles-A. Boileau reçoit une bonne pension de la Ville de Montréal. Il ne consacre, dit-il, que 40 pour cent de son temps au groupe Lavalin, pour un salaire moindre que le salaire courant; la présence de Boileau au sein de son équipe le satisfait, tout comme ce dernier se dit satisfait d'occuper son temps après l'âge officiel de la retraite.

Ce sont justement toutes ces compétences, assure M. Lamarre, qui font que « Lavalin a le vent dans les voiles » sur plusieurs fronts, aux quatre coins du monde. Il peut mener des dizaines de contrats de front pour la bonne raison qu'il est entouré d'hommes solides.

M. Lamarre veut bien reconnaître qu'il est un excellent vendeur, qu'il courtise assidûment les principaux responsables de projets, qu'il n'hésite pas à chercher une solution à leurs problèmes lorsqu'on a recours à son équipe. Mais sur un plan strictement « d'affaires », peut-on l'en blâmer?

De toute façon, dit-il, « je suis tanné d'entendre parler de tout ça ». Et il veut se débarrasser de tous ces soupçons qui pèsent sur son entreprise en accordant de plus en plus d'attention à l'entreprise privée. Il y a 10 ans, dit-il, 80 pour cent de ses revenus provenaient du secteur public, comparativement à 30 pour cent aujourd'hui. Dans 10 ans, il estime que les revenus provenant des ministères et des organismes paragonnementaux ne représenteront plus que de 15 à 20 pour cent de son chiffre d'affaires.

10,000 litres d'huile dans le fleuve

■ QUÉBEC (PC) — Le ministère québécois de l'Environnement a révélé que 10,000 litres d'huile usée souillent depuis mercredi soir la rive sud du Saint-Laurent, entre le pont de Québec et Montmagny.

Jusqu'à présent, les recherches n'ont pas permis d'identifier la provenance des huiles. Le ministère québécois de l'Environnement, Environnement Canada, la garde côtière et l'administration du port de Québec ont entamé les travaux de nettoyage sur une distance d'environ dix kilomètres.

Comme un avion duquel on se sortirait la tête pour mieux voir le paysage...

■ Notre nacelle tangue de façon inquiétante.

A toutes les minutes, elle va frôler une camionnette coincée entre le troupeau de montgolfières sur le point de décoller; la foule de plusieurs centaines de personnes venues assister au départ de la course retient son souffle; notre équipe au sol, cinq ou six personnes, tente désespérément de nous garder en place jusqu'au signal du départ...
Trop tard!

PAUL ROY

Le pilote, Bill Riley, décide qu'on ne peut plus attendre: «Lâchez tout!»

Plein gaz! Une longue flamme bleuâtre pénètre à l'intérieur de l'immense toile de polyester bourrée d'air chaud.

Nous commençons à grimper mais, poussés par le vent, nous fonçons droit sur une autre montgolfière encore retenue au sol. Ça y est. Notre nacelle glisse une quinzaine de pieds le long de la toile gonflée, finit par se décoller... Ou!

L'altimètre indique 100 pieds, 500 pieds, 1,000 pieds... on est encore un peu tendus. A 1,750 pieds, Riley brise la glace: «Je n'ai pas aimé ce départ, ce n'est pas comme ça d'habitude, on était trop tassés. Mais on ne pouvait plus attendre, il fallait partir...»

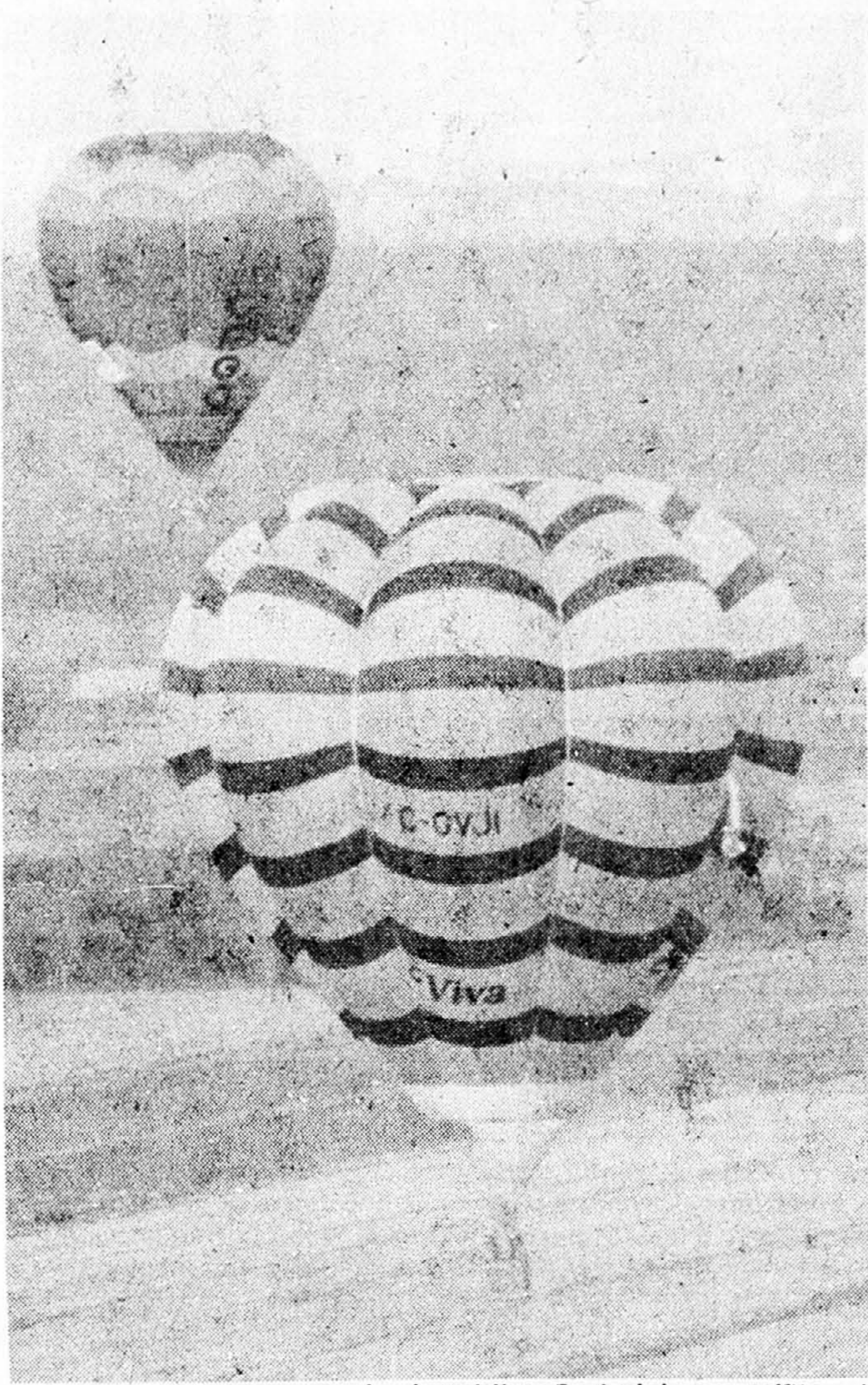
«Maintenant, il faut relaxer, regardez autour de vous, détendez-vous.»

Aussitôt dit, presque aussitôt fait. Dominique, l'étudiante de 21 ans que Riley a invitée à monter à bord quelques minutes avant le départ, et moi en sommes à notre première expérience.

Autour de nous, une demi-douzaine d'autres montgolfières se laissent emporter par le vent; et au sol, six autres attendent d'en faire autant. Dans quelques minutes, le ciel de Saint-Bruno sera inondé de ces gros ballons de 70 pieds de hauteur sur 56 de diamètre, des édifices de sept étages, juste au-dessus de nos têtes.

Cette altitude, c'est un peu comme en avion après un décollage. Sauf qu'on est debout et qu'on peut se pencher par dessus bord pour mieux voir le paysage défilant sous nos pieds. Le vent, on ne le sent pas puisqu'il nous emporte avec lui.

Nous vogueons à bord du «Le Montréal». Armand Trotter, photographe, est monté à bord du «Peacock» en compagnie de l'aérostier américain Phil Jack-



La course avait lieu dans le cadre du troisième Festival de montgolfières du Québec qui a pris fin hier à Saint-Bruno.

son. Les quinze montgolfières (sept du Québec, six de l'Ontario, une des Etats-Unis et une autre de Grande-Bretagne) dévalent maintenant la campagne. La course est engagée.

Il s'agit de voler au moins 59 minutes, parcourir au moins cinq milles et revenir le plus vite possible au point de départ, un terrain en bordure des «Promenades Saint-Bruno». Quinze véhicules de poursuite battent la campagne, c'est à qui se portera le plus vite à la rescousse de son équipage. La course se déroule à deux niveaux.

A plusieurs niveaux en fait. Parce que tous les ballons ne volent pas à la même altitude. Certains rasant le sol des grands

bouts de temps, remontent, frôlent la cime des arbres, redescendent... Le «Peacock» s'est même payé une saucette dans la rivière Richelieu; Trotter et

Jackson ont eu de l'eau jusqu'aux mollets avant que leur ballon ne commence à réagir aux infusions de chaleur qu'ils lui administrent.

Nous volons maintenant depuis une bonne demi-heure; il est 18h35. Partout sous notre passage, des familles entières sortent de leurs maisons en courant, nous saluent: «Où vous en allez-vous?»

«On ne sait pas, c'est le vent qui décide.»

Les chiens hurlent; vaches, cochons s'énervent; Riley décide de remonter un peu pour ne pas effrayer des chevaux qu'il vient d'apercevoir.

Pour nous, la course finira dans un champ de la ferme Courcelle, à Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville. Nos «poursuivants» nous repèrent et viennent nous aider à replier la toile et monter la nacelle à bord de leur camion.

Il fait déjà noir. Sur le chemin du retour, on entend des cris au loin. C'est un aérostier ontarien qui est perdu au bout de la terre, de M. Yvon Noisieux. On mettra une bonne heure pour aller le sortir de là.

A notre arrivée, la plupart ont quitté. Ceux qui restent en ont long à raconter. Qui a gagné? Tiens, c'est une question que nous avons oublié de poser. Dans le fond, est-ce si important?

Bloc notes: La course en question avait lieu samedi dans le cadre du troisième Festival de montgolfières du Québec qui a pris fin hier, à Saint-Bruno. Une montgolfière coûte entre \$12,000 et \$15,000. Elle peut grimper à raison de 500 pieds minute à des altitudes de 40,000 pieds; mais, les aérostiers préfèrent habituellement se contenter d'éviter les vaches. Les bonbonnes du ballon à bord duquel nous sommes montés contenaient 77,000 pieds cubes de gaz que l'on brûlait au rythme de \$6 l'heure. La première montgolfière a volé en 1783. C'était celle des frères... Montgolfier.

Photos en 1 heure

Nous offrons un service de 1 heure sur développement et impression de vos photos couleurs. Réimpression de vos négatifs en 20 minutes.

Format 110-126-35 mm (C-41)

Service unique au Québec

Apportez cette annonce pour un rapais de \$1.00



6229, Saint-Hubert Montréal 274-6577

Le magasin d'équipement photographique le plus complet à Montréal

BETOURNAY, CRONE et associés

OPTOMÉTRISTES

En ville au septième 842-3241, poste 676
Fairview Pointe-Claire, niveau du promenoir 697-4870, poste 242
Les Galeries d'Anjou, niveau du promenoir 353-3300, poste 341
Le Carrefour Laval, étage supérieur 687-1540, poste 242

Un oeil et un rein pour un appartement

■ MANTOUE (AP) — Après avoir vainement cherché pendant des mois un nouvel appartement, un homme de 56 ans a décidé d'offrir un oeil et, au besoin, un rein en échange d'un logement décent pour les six membres de sa famille.

Dans une lettre adressée au journal La Gazzetta, de Mantoue, M. Luigi Mistro Rigo, qui est employé dans un hôpital, explique qu'il va devoir quitter à la fin du mois de septembre l'appartement qu'il occupe depuis 21 ans avec sa femme, leurs deux

enfants, sa belle-mère et la soeur aînée de son épouse, parce que son propriétaire veut s'y installer.

«Je donnerai volontiers un oeil ou un rein, ou bien même un oeil et un rein à quiconque m'aidera à trouver un appartement à louer à un prix raisonnable dans cette ville», écrit-il.

Les appartements à louer sont de plus en plus rares en Italie depuis la législation sur les loyers adoptée il y a près de deux ans. Plutôt que de voir leurs loyers bloqués, la plupart des propriétaires préfèrent vendre.

• Prescriptions d'ophtalmologiste
• Yeux artificiels
• Lentilles progressives

• Prescriptions d'optométriste
• Lentilles cornéennes souples ou rigides

Visite à domicile sur demande

J. A. Racette Inc.

Opticien d'ordonnances
6528, rue SAINT-DENIS, MONTRÉAL, QUE. H2S 2R9

Succursale: LAVAL OUEST
4183, Boul. Ste-Rose
(coin Boul. Sauvé) 627-2648

274-5623

BUREAU FERME TOUTS LES LUNDIS

«SPOKEN ENGLISH» L'ANGLAIS PARLÉ

SESSION DE CONVERSATION ANGLAISE VRAIMENT SIGNIFICATIVE

POUR CEUX QUI DÉSIRENT:

- Apprendre l'anglais de tous les jours
- Perfectionner leurs connaissances de l'anglais parlé
- Le parler plus couramment et avec plus de souplesse
- Se sentir plus à l'aise en parlant

PETITS GROUPES
5 à 7 participants par niveau — MAXIMUM à tous les niveaux. Conversation dirigée par des moniteurs qualifiés d'expression anglaise.

SANS GRAMMAIRE

- Accent mis sur la conversation courante
- Adaptée selon les besoins de chaque niveau
- Corrections nécessaires appliquées selon le contexte des phrases utilisées

MÉTHODE (CONVERSATION PRATIQUE)

Axée sur la conversation pratique de tous les jours. Comprendant conversation à sujets libres ainsi qu'une série de douze sujets sélectionnés pour l'aspect pratique qu'ils représentent dans la conversation de tous les jours tant en affaires qu'en société.

Depuis déjà 10 ans, plusieurs milliers d'anglophones ont participé aux sessions «Le Français Parlé» (Spoken French) diffusées par notre Centre à Montréal et dans le secteur ouest de l'île de Montréal (Lakeshore-West Island).

CHOIX D'HORAIRES

Matin	Après-midi	Soir
10h 00 - 12h 30	13h 15 - 15h 45	18h 15 - 20h 45

2 fois par semaine lundi et mercredi ou mardi et jeudi

DURÉE: 6 semaines (12 séances de 2h 30 chacune).

FRAIS DE LA SESSION: \$150.

FRAIS D'INSCRIPTION: \$15.

DÉBUT DE LA SESSION: Lundi 22 septembre ou le mardi 23 septembre.

Entrevue de classement: SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT.

Inscriptions: Du 8 au 17 septembre.

Pour autres renseignements, composez: 844-9396

CCFA
LE CENTRE DE CONVERSATION FRANÇAISE ET ANGLAISE CCFA INC.
Fondé en 1969
(Situé en face de l'université McGill)
rue Sherbrooke ouest
Reconnu par le ministère de l'Éducation

LOTTERY

Gros lot de **250 000 \$**

Tirage: 311

876628	250 000 \$
76628	2 500 \$
6628	250 \$
628	50 \$

Les billets gagnants de 250 \$ et 50 \$ sont encaissables à toute succursale de la Banque Nationale

Gros lots de **25 000 \$**

299944
348408
749363

Numéros non décomposables

Les billets gagnants de 250 \$ et 50 \$ sont encaissables à toute succursale de la Banque Nationale

NUMÉROS MOBILES GAGNANTS

Numéro tiré	3 FAÇONS DE GAGNER 2,500 \$	4 FAÇONS DE GAGNER 50 \$
45083	9780 XX	665 XXX
X45083	X9780X	X665XX
	XX9780	XX665X
		XXX665



téléphoto UPC

Les nouveaux Pères de la confédération

Les dix premiers ministres provinciaux ont posé hier en compagnie du premier ministre Pierre Trudeau et du gouverneur général Ed Schreyer avant de s'attaquer à la tâche de réécrire une nouvelle constitution pour le Canada. Assis, dans l'ordre habituel, MM. John Buchanan, de la Nouvelle-Ecosse, William Davis, de l'Ontario, le premier ministre Trudeau, le gouverneur gé-

ral Ed Schreyer, René Lévesque, du Québec, Richard Hatfield, du Nouveau-Brunswick, et Bill Bennett, de la Colombie-Britannique; debout, à l'arrière plan, MM. Peter Lougheed, de l'Alberta, Angus MacLean, de l'Île du Prince-Édouard, Sterling Lyon, du Manitoba, Allan Blakeney, de la Saskatchewan, et Brian Peckford, de Terre-Neuve.

ESSAI

SUITE DE LA PAGE A 1

de trouver des terrains de compromis pour bâtir un nouveau Canada, comme on l'a promis aux Québécois au cours de la campagne référendaire qui a mené le printemps dernier au rejet de la souveraineté-association.

Selon le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. John Buchanan, les menaces d'action unilatérale de la part d'Ottawa ne peuvent que saper les chances de succès de la conférence qui s'ouvre aujourd'hui à Ottawa.

Le premier ministre du Manitoba, M. Sterling Lyon, a reçu hier à sa chambre d'hôtel sept de ses collègues, dans le but de créer un front commun des provinces face à la politique d'Ottawa. Les premiers ministres René Lévesque, Angus MacLean (Île du Prince-Édouard), et Richard Hatfield (Nouveau-Brunswick) étaient absents. Tous se sont retrouvés cependant en soirée à un dîner donné par le gouverneur général Edward Schreyer à l'édifice Lester B. Pearson du ministère des Affaires extérieures.

L'ordre du jour

Jusqu'au dernier moment, il semble que l'ordre du jour de la conférence ait donné lieu à des discussions serrées entre Ottawa et les provinces. Comment vou-

lez-vous, a déclaré M. Jean Chrétien, que onze premiers ministres s'entendent facilement, même sur un ordre du jour? Après les discussions de la soirée, hier, il semble que la conférence ne retiendra pas l'ordre du jour proposé par M. Trudeau (préséance au «droits du peuple») et se déroulera pendant trois jours sous les regards de la caméra pour épelucher les 12 points soumis aux premiers ministres.

Depuis 1927, c'est le treizième essai de renouvellement de la constitution que tente Ottawa. Il y a moins de deux semaines, à leur réunion de Winnipeg, les premiers ministres provinciaux ont clairement indiqué que le partage des pouvoirs entre Ottawa et les provinces était la pierre angulaire de toute négociation constitutionnelle. Faisant la sourde oreille, le premier ministre Trudeau déclarait la semaine dernière au Lac Louise, après une session de son cabinet principal, que cette question (il faudrait plutôt dire ces questions) pourrait attendre une décennie s'il le fallait.

C'est ce qui faisait dire hier au ministre Claude Morin, à son arrivée dans la capitale, qu'il n'y avait aucun problème dans l'élaboration de l'ordre du jour de la conférence. «Aucun problème, pourvu que nous fassions ce qui nous est proposé (par Ottawa).»

SONDAGE SORECOM

Le PQ perdrait du terrain lors d'un nouveau référendum

■ Si le référendum s'était tenu à la fin du mois d'août, 43 p.c. des Québécois auraient voté «non» et 35 p.c. «oui». Par ailleurs, s'il s'était agi d'une élection provinciale, 42 p.c. auraient voté en faveur du parti Libéral et 37 p.c. en faveur du PQ.

C'est ce qui ressort d'une enquête d'opinion menée par la société SORECOM pour le compte des quotidiens «Le Soleil» de Québec et «The Gazette» de Montréal.

Selon Maurice Pinard, sociologue de l'université McGill, que SORECOM a consulté pour faire le sondage, l'incidence des résultats du référendum sur l'élection est plus grande qu'on ne l'avait prévu. Cela expliquerait selon lui pourquoi les personnes interrogées voteraient en faveur de M. Ryan malgré leur grande satisfaction à l'endroit de M. Lévesque.

Toutefois, parmi les Québécois francophones interrogés, 42 p.c. auraient voté «oui» et 36 p.c. «non», si le référendum s'était déroulé au mois d'août. Chez les anglophones, ces pourcentages sont respectivement de 3 p.c. et de 71 p.c..

On a aussi demandé aux gens quel parti défendrait le mieux

les intérêts des Québécois dans les négociations constitutionnelles fédérales provinciales. Sur ce point, les libéraux et les péquistes se trouvent nez à nez.

Le PQ a la faveur des francophones dans une proportion de 49 p.c. contre 31 p.c. qui optent pour les libéraux, tandis que la grande majorité des anglophones, 90 p.c., ont choisi le parti de M. Ryan.

Selon M. Soucy Gagné, de SORECOM, cela signifie que les Québécois francophones préfèrent un bon gouvernement, même indépendantiste, à la table des négociations.

La majorité des personnes interrogées se sont dites «satisfaites» (43 p.c.) ou «très satisfaites» (9 p.c.) de l'attitude du gouvernement de M. Lévesque dans les négociations en cours. Seulement 21 p.c. se sont déclarées «insatisfaites» et 7 p.c. «très insatisfaites».

Même chez les anglophones, la proportion de gens satisfaits est importante, soit 38 p.c. Toutefois, seulement 1 p.c. se sont dits «très satisfaits».

Cinquante-sept pour cent des francophones ont répondu qu'ils

étaient «satisfaits» ou «très satisfaits» de l'attitude de M. Lévesque.

Les résultats de l'enquête indiquent également que les Québécois, du moins les Québécois francophones, sont en faveur d'un rôle fort des provinces dans la réforme constitutionnelle.

On a présenté sept questions faisant actuellement l'objet des négociations constitutionnelles aux personnes visées par l'enquête, et on leur a demandé si elles appuyaient la position du Québec ou celle du fédéral se rapportant à chacune de ces questions. Les francophones appuient la position adoptée par la province sur cinq des sept questions. Les deux questions pour lesquelles c'est la position fédérale qui l'emporte sont le rapatriement de la constitution et les droits miniers au large des côtes. Pour tous les autres points, c'est-à-dire les communications, l'économie, la propriété et le contrôle des ressources naturelles et la lutte aux disparités régionales, les francophones appuient la position de M. Lévesque. Quant aux anglophones, ils appuient en grande majorité la position fédérale pour les sept questions.

PSBGM: entente de principe

■ Le Protestant School Board of Greater Montreal et l'Association des enseignants de Montréal sont parvenus à un accord de principe au cours de la nuit dernière après une fin de semaine d'intenses négociations. Un communiqué émis conjointement par les deux parties lais-

se entendre que les écoles protestantes de la métropole pourraient rouvrir dès mercredi pour autant que le PSBGM et le syndicat des enseignants ratifient de part et d'autre l'entente intervenue. Quelque 35,000 élèves des écoles élémentaires et secondaires risquaient d'être affectés par le conflit.

EN BREF

Accord Canada-Chine

■ Le ministre canadien de l'Agriculture, M. Eugène Whelan, et son homologue chinois, M. Huo Shilian, doivent signer aujourd'hui, à Pékin un accord de

coopération agricole, indique-t-on à l'ambassade du Canada. L'accord de coopération agricole porte essentiellement sur les échanges de produits agricoles et la coopération scientifique en matière agricole entre les deux pays. M. Whelan, qui séjourne en Chine depuis le 30 août, est retourné à Pékin hier soir après

un bref séjour dans le nord est de la Chine, à Harbin et Changchun notamment. La délégation qu'il dirige compte 14 personnes, notamment le ministre de l'Agriculture de la Colombie-Britannique, M. James Hewitt.

Le gouvernement Davis menacé?

■ Un sondage réalisé pour le compte du Parti libéral d'Ontario indiquerait que le Parti conservateur actuellement au pouvoir dans cette province aurait peu de chances d'être réélu si des élections avaient lieu maintenant. C'est du moins ce qu'a affirmé le chef libéral Stuart Smith. Refusant de révéler les données exactes du sondage, ce dernier a toutefois déclaré qu'elles étaient approximativement de 40 pour cent pour les Libéraux, 40 pour cent pour les Conservateurs et 20 pour cent pour les Néo-Démocrates.

Commission algéro-canadienne

■ La Commission mixte algéro-canadienne de coopération, créée en mai 1979, se réunira pour la première fois à l'automne, annonce-t-on dimanche à Alger. Les deux pays examineront à cette occasion le bilan de leurs échanges commerciaux et industriels. L'Algérie est actuellement le premier partenaire économique du Canada en Afrique.

Les rues de Montréal

LESSEPS, place de (1958)

Cette place a été ainsi nommée en l'honneur de Jacques de Lesseps (1887-1927), aviateur qui pilota le premier avion à Montréal le 2 juillet 1910. Il périt dans le golfe de Saint-Laurent au cours d'une envolée. Il était le fils de Ferdinand de Lesseps, qui fit percer le canal de Suez et commença celui de Panama. Axe est-ouest-nord de Pierre-de-Coubertin, ouest de Langelier.

ROUEN, rue de (1922)

Jadis connue sous les noms d'Amily, Forsythe et Ernest, cette voie tient son nom de la ville de France qui fut le théâtre du procès et du supplice de Jeanne d'Arc, en 1431. Axe est-ouest-est de DeLorimier ave.

JEANNE-D'ARC, place (1934) et avenue (?)

En souvenir de Jeanne d'Arc (1412-32), «pucelle d'Orléans», héroïne de France, canonisée en 1920. La place Jeanne-d'Arc a déjà porté les noms de rue Bastien et ruelle Tousignant. Vous trouverez une statue de Jeanne d'Arc en bordure de l'avenue Viger. Axe est-ouest-sud de la rue Adam et à l'est de Bourbonnière.

JEAN-MILOT, rue (1967)

En hommage à Jean Milot, un des premiers taillandiers et le premier cabaretier (en 1657) de Montréal. Axe sud-nord-est de Langelier — sud de Bélanger — Anjou.

JEAN-LECOMPTE, rue (1957)

En souvenir de Jean Lecompte (1634-60), un des compagnons d'Adam Dollard, sieur des Ormeaux, au Long-Sault. Axe ouest-est-nord-ouest de l'hôpital St-Jean de Dieu.

SAINT-LÉONARD, allée (1971)

Nom choisi parce que cette allée se termine à quelques pieds des limites de Saint-Léonard, dans le quartier Saint-Michel-Nord. Axe est ouest à mi-chemin entre Robert et Jean-Rivard.

Le Grand Solde d'automne
EASTERN PROVINCIAL

50%
DE
RABAIS

partout où nous allons!

Réservez dès maintenant,
les places sont limitées!
Du 15 septembre au 15 décembre 1980

Appelez votre agent de voyages
ou Eastern Provincial à 631-9431

● Obtenez une réservation au moins 7 jours avant votre départ
● Achetez votre billet dans les 7 jours qui suivent votre réservation et pas plus tard que 7 jours avant votre départ
● Séjour minimum de 3 jours, maximum de 30 (ou retour le premier dimanche après votre départ)
● Frais de \$10 au cas où vous n'utilisez pas votre réservation
● Le nombre des places est limité, certains vols peuvent être tous vendus
● Les tarifs réduits doivent recevoir l'approbation du ministère des Transports, taxe de transport aérien en sus
● Tous les voyages du Grand Solde doivent être terminés le 15 décembre 1980

EASTERN PROVINCIAL
Le Pont aérien vers l'Atlantique





téléphoto PC

Le jeune Terry Fox a regardé l'émission de télévision de son lit d'hôpital.

SPECTACLE EN HOMMAGE À TERRY FOX

Un règlement municipal a empêché les organisateurs de solliciter les Montréalais à donner de l'argent

■ D'après CP — Un règlement municipal fort peu connu interdisait aux responsables du spectacle télédiffusé hier soir par le réseau CTV, en hommage au jeune unijambiste Terry Fox, de solliciter directement des fonds des Montréalais pour la recherche contre le cancer.

Ne disposant pas d'un permis de la Ville, le réseau n'était pas autorisé à diffuser les adresses ni les numéros de téléphone des endroits où l'on pouvait faire parvenir les dons. Toutefois, tous ceux qui téléphonaient au réseau se faisaient dire de communiquer avec la Société canadienne du cancer qui fournirait tous les renseignements nécessaires.

On sait que le jeune Fox, amputé d'une jambe à la suite d'un cancer, a dû mettre un terme à son projet de traverser le Canada à pied dans le but de recueillir des fonds pour la recherche sur le cancer, alors qu'il avait la moitié du chemin de fait.

La semaine dernière, en effet, il était hospitalisé en Colombie-Britannique atteint cette fois d'un cancer aux poumons. L'exploit réalisé par le courageux jeune homme a suscité l'admiration de ses concitoyens et plusieurs personnes se sont offertes pour prendre la relève.

En vertu du règlement municipal 1447, les organismes de cha-

rité ne peuvent faire qu'une seule campagne par année pour solliciter des fonds de la population montréalaise. Or, la Société canadienne du cancer a fait sa campagne annuelle en avril dernier. La Ville autorisait cependant la campagne d'hier à la condition que la Société renonce à sa campagne de l'an prochain, ce que cette dernière a refusé de faire. La Société du cancer, section du Québec, n'avait pas non plus appuyé le geste de Fox quand ce dernier était passé par le Québec cet été.

Au cours de l'émission télévisée, le ministre ontarien de la Santé, M. Dennis Timbrell, a annoncé que son gouvernement avait décidé de consacrer \$1 million à la recherche sur le cancer.

Pour sa part, le gouvernement de la Colombie-Britannique a fait savoir samedi qu'il donnait \$1 million à la Société du cancer pour qu'elle fasse de la recherche sur le cancer dans cette province.

Par ailleurs, les prisonniers du pénitencier à sécurité moyenne de Matsqui à l'est de Vancouver qui avaient fait connaître leur intention de faire une collecte de fonds en guise de participation à la campagne d'hier soir, ont dû abandonner leur projet, le prisonnier en charge de le réaliser s'étant échappé de la prison.

Treize morts au cours du week end

■ Selon un relevé de la Sûreté du Québec, treize personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au Québec au cours du week-end. Neuf personnes sont mortes dans des accidents de la route, trois autres se sont noyées et un jeune homme est mort des suites d'un accident de parachute.

Le premier accident est survenu samedi matin, vers 1h30, quand Christian Huet, âgé de 17 ans, de Cloridorme, a perdu la vie sur la route 132 à Anse-à-Fugère, en Gaspésie, après avoir perdu le contrôle de son véhicule. Vers 2h50, le même jour, M. Rosaire Fleury âgé de 61 ans, du Lac Etchemin, a succombé à ses blessures, après avoir été frappé par une auto sur la route 277, à Lac Etchemin. Vers 10h00, à Gros-Morne, en Gaspésie, deux hommes ont été projetés dans le fleuve lors d'une explosion à bord de leur bateau de pêche. Il s'agit de Léopold Beaudin, 54 ans, de Percé, et Maurice Beaudin, 41 ans, de Mont St-Pierre. Vers 12h15, Gilles Carrière, âgé de 27 ans, s'est tué lors d'un saut raté en parachute à l'aéroport Ste-Marie à Bellefeuille, comté de Terrebonne. Le jeune homme demeurait sur la rue Labelle à St-Jérôme.

Vers 12h30, à St-Isidore, un

accident impliquant une auto et deux motos a fait deux victimes. Il s'agit d'Albany Nadeau, 34 ans, de Sherbrooke, et de Michel Nadeau, de St-Hyacinthe. Vers 17h30, Marcel Fournier, 45 ans, de la 3e rue, à Québec, a péri par la noyade au quai de Pointe-a-Pic, à Charlevoix. Vers 18h45, face au rang 2, à St-Antoine, comté de Rivière-du-Loup, un autre accident impliquant une moto et une auto a coûté la vie à Denis Gagnon, âgé de 34 ans, de St-Antoine.

Samedi toujours, vers 20h20, Jean Lussier Jr., de la rue St-Donat à Anjou, a perdu la vie quand sa voiture a capoté sur la route 321, à Canton Manhand, près de L'Annonciation.

Vers 00h40, hier matin, deux piétons ont été heurtés mortellement sur la route 122 à Notre-Dame-du-bon-Conseil, suite à un accident mineur entre deux véhicules. Il s'agit de Jacqueline Gagné âgée de 18 ans et domiciliée sur le rang Mitchel, à Notre-Dame-du-Bon-Conseil et de Pierre Morrissette, âgé de 19 ans, et domicilié au même endroit.

Finalement, vers 2h15, sur la Montée de l'Eglise, à St-Colomban, Alain Bisson âgé de 19 ans, de la rue Principale, à Lesage a péri lorsque son auto a frappé un arbre à la suite d'un dérapage.

EMPLOYEURS!

C'est tout un programme!
Faites-en bon emploi.

Plus de 7500 chefs d'entreprises au Québec l'ont déjà utilisé avec succès.
Tirez-en profit vous aussi!

PROGRAMME DE CREDIT D'IMPOT A L'EMPLOI

Augmentez le nombre des emplois.
Vous permettez à plus de travailleurs de se trouver un emploi. Le Centre d'Emploi du Canada vous aide à recruter votre personnel. Grâce à ce programme, 27 061 emplois ont été créés au Québec depuis deux ans.

Payez moins d'impôt.
Le gouvernement peut vous accorder jusqu'à \$4 160 de crédit d'impôt par année pour chaque

travailleur engagé, selon la région. Les crédits sont déductibles lors des déclarations d'impôt.

• **Améliorez vos affaires tout en stimulant la croissance économique.**
Avec un personnel plus nombreux, vous êtes en mesure de réaliser de nouveaux projets et vous assurez d'une expansion profitable.

• **Participez immédiatement! Hâtez-vous d'accumuler vos crédits d'impôt à l'emploi.**
Pour obtenir des instructions détaillées et recevoir une brochure explicative, communiquez avec le Centre d'Emploi du Canada le plus près de chez vous.

Emploi et Immigration Canada
Lloyd Axworthy,
Ministre

Employment and Immigration Canada
Lloyd Axworthy,
Minister

JE CHOUISIS RADIO-CANADA

Le lundi 15 septembre... c'est la grande rentrée!

Pour moi

Tous les personnages qui peuplent l'univers des enfants à la télévision seront au rendez-vous tous les jours... le matin à compter de 9h15 et l'après-midi à 16h00 et 16h30... sans oublier les samedi et dimanche, à partir de 8h30 le matin. Bref, près de 1200 minutes par semaine de chansons, de jeux, de contes, de bricolages, d'aventures de toutes sortes!

6/36			NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE					TIRAGE: 123 5 sept. 1980			
GROS LOT APPROXIMATIF - VENDREDI \$100,000.			4	12	14	22	28	31	NUMÉRO COMPLET	190095	3 GAGNANTS DE 50 000\$
			6 SUR 6	1	LOTS 575,983.00		N° COMPLEMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6+ 32 VENTES TOTALES: \$2,234,076.		5 CHIFFRES	90095	28 GAGNANTS DE 5 000\$
			5 SUR 6	254	759.90				4 CHIFFRES	0095	287 GAGNANTS DE 250\$
			4 SUR 6	8881	60.30				3 CHIFFRES	095	2362 GAGNANTS DE 50\$
			5 SUR 6+	6	21,447.10				2 CHIFFRES	95	28620 GAGNANTS DE 5\$
LES BILLETS GAGNANTS DE 250\$ ET 50\$ DE LA MINI SONT ENCAISSABLES À TOUTE SUCCURSALE DE LA BANQUE NATIONALE.											

PAUL DESMARAIS président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN président et éditeur

FERNAND ROY vice-président exécutif

JEAN SISTO éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information MARCEL ADAM éditorialiste en chef

L'épargne révèle la mentalité du Québec

Le gouvernement du Parti québécois avait commandé, en 1977, une étude sur les ressources financières des Québécois. Le groupe chargé de cette étude vient de déposer un volumineux rapport et de nombreuses recommandations. Tous les gouvernements font faire des études sur les sujets les plus divers et en particulier sur les questions embarrassantes dont ils veulent reporter la solution, parce qu'ils jugent que cette solution ne serait pas acceptée par une partie de leurs électeurs. Si bien des études servent aussi à justifier l'immobilisme des gouvernements, il faut reconnaître cependant que plusieurs d'entre elles sont nécessaires à la préparation de législations sur des sujets complexes. Les ressources financières du Québec tombent dans cette catégorie.

L'étude qui vient de paraître révèle avec précision ce que la

plupart des citoyens savaient déjà confusément, c'est-à-dire que la richesse des Québécois est beaucoup inférieure à la moyenne canadienne. Les révélations de ce document sont par contre assez paradoxales, car elles démontrent que les actifs des Québécois sont moindres beaucoup plus à cause du comportement des citoyens qu'à cause d'une exploitation extérieure, comme le prétendent les nationalistes. C'est ainsi que l'épargne des ménages s'est accrue beaucoup moins vite que dans le reste du Canada, principalement parce que les Québécois comptent moins de propriétaires et font plus de placements que d'investissements productifs.

Alors que les Canadiens français, au siècle dernier, étaient pour la plupart ruraux et propriétaires, ils sont devenus urbains et locataires. Dans les principales agglomérations tel-

les que Montréal et Québec, par exemple, les locataires sont respectivement 80% et 75% de la population, alors que c'est le contraire dans la plupart des autres provinces. Comme la propriété immobilière est l'actif des ménages qui prend le plus de valeur au cours des années, il est normal que les Canadiens français s'enrichissent plus lentement que les autres citoyens. Ce comportement tient à la mentalité des Québécois, puisque les immigrants qui arrivent ici, souvent avec un simple baluchon, sont propriétaires d'une maison après quelques années. Cette mentalité repose sur la crainte du risque, puisque l'épargne des Québécois francophones est surtout placée dans des obligations, dans l'assurance-vie, etc., au lieu d'être investie dans des actions de sociétés industrielles ou commerciales qui rapportent davantage mais comportent plus de

risques. L'esprit de bas de laine est ainsi plus répandu que l'esprit d'entreprise. Et cela n'a rien à voir avec l'exploitation des Québécois par les capitaux anglophones.

L'étude sur les ressources financières du Québec fait des recommandations intéressantes telles que la modification de la législation pour permettre aux sociétés de fiducie, caisses populaires, compagnies d'assurances, etc., de concurrencer les banques à charte dans les prêts aux entreprises. Il est en effet important d'accroître la concurrence aux cartels des banques et aux grands syndicats financiers, afin de permettre aux petites et moyennes entreprises d'avoir plus facilement accès à des capitaux locaux qui leur feront confiance à meilleur compte pour des investissements de risque.

La tâche la plus importante et la plus difficile du gouvernement

est un travail de longue haleine puisqu'il s'agit de changer une mentalité. L'avenir économique du Québec repose en effet sur l'esprit d'entreprise, et l'État ne peut se substituer aux individus à ce sujet. C'est pourquoi le gouvernement ne peut assurer le progrès économique en créant des entreprises avec l'épargne des citoyens. Ce sont au contraire les citoyens, avec

leurs propres épargnes, qui doivent apprendre à créer des entreprises et à les faire prospérer. C'est malheureusement la tendance contraire que développe un gouvernement social-démocrate. C'est d'autant plus néfaste au Québec que la population d'origine rurale, pour l'immense majorité, entretient l'illusion que l'épargne est la véritable richesse.

La conclusion globale qui se dégage de cette étude est que les Canadiens français, qui forment les 82% de la population du Québec, sont les principaux artisans de leur retard économique. Les milliards de dollars d'épargne qu'ils ont accumulés, de génération en génération, ou bien se sont dévalués par l'inflation, ou bien ont servi en grande partie à accroître la richesse des autres.

IVAN GUAY

Les Québécois aiment bien le PQ mais préfèrent le Parti libéral

Un sondage effectué le mois dernier, au Québec, par la firme Sorecom et sous les auspices des quotidiens Le Soleil et The Gazette, révèle que si les élections avaient eu lieu au même moment, 42 pour cent des électeurs auraient voté pour le Parti libéral et 37 pour cent pour le Parti québécois.

Le PLQ aurait donc été porté au pouvoir avec quelque 75 sièges contre une quarantaine pour le PQ, alors que l'indice de popularité de M. Lévesque et de satisfaction à l'égard de son gouvernement demeurent très élevés.

Le sociologue Maurice Pinard, dans son analyse de ce sondage, en déduit que même si les Québécois aiment le gouvernement péquiste, ils préfèrent cependant le Parti libéral parce qu'ils s'identifient à son option constitutionnelle et le croient plus capable de contribuer à renouveler le fédéralisme; mais aussi parce qu'ils ont plus confiance en lui pour administrer la province et résoudre les problèmes concrets et immédiats qui les préoccupent.

Le professeur Pinard, toutefois, prend la précaution de souligner que l'état de l'opinion québécoise pourrait varier considérablement entre ce sondage et un scrutin tenu cet automne, compte tenu de certaines inconscues telles que le résultat des négociations constitutionnelles de cette semaine, la qualité du chef qui pourrait se donner l'Union nationale (dont la renaissance est jugée importante par la population) et la nature du

programme électoral que se donnera le Parti québécois.

Il apparaît que le gouvernement Lévesque compte par-dessus tout sur M. Trudeau pour lui fournir un cheval de bataille susceptible de lui faire conserver le pouvoir. Si, au cours de la conférence, M. Trudeau refusait de faire droit aux revendications qui font consensus dans la classe politique et l'intelligentsia québécoises, le gouvernement péquiste aurait beau jeu pour exploiter électoralement une situation qui prendrait de court l'adversaire libéral.

Même dans cette hypothèse il n'est pas certain que le PQ y trouverait un viatique. D'abord parce que le problème constitutionnel n'a pas la priorité dans l'ordre des préoccupations des Québécois qui, selon le sondage, le situent au troisième rang, après l'économie et le chômage. Or cette consultation montre que les gens font plus confiance aux libéraux qu'aux péquistes pour s'attaquer à ces questions.

Quant au problème constitutionnel, la crédibilité du gouvernement péquiste paraît sérieusement hypothéquée, malgré les constantes professions de bonne foi du gouvernement péquiste auxquelles on doit à ce jour accorder le bénéfice du doute. Dans leur bon sens les Québécois savent bien que ce gouvernement ne peut négocier efficacement une option en laquelle il ne croit pas.

Ce qui n'arrange pas la crédibilité du PQ c'est le fait que M. Lévesque persiste à proclamer

que la souveraineté-association demeure l'idéal que caresse toujours son gouvernement, même s'il a renoncé à le proposer aux électeurs à la prochaine élection.

Or un parti gouvernemental qui demeure convaincu que la sécession politique est une meilleure solution au problème québécois que le fédéralisme, peut difficilement convaincre une population qu'il peut mieux qu'un parti fédéraliste négocier une nouvelle constitution fédérale. Dans une telle opération, ce n'est pas tout que de protéger passivement les droits acquis du Québec, il faut en plus contribuer activement, positivement, avec zèle et imagination, à réformer la fédération dans un juste équilibre entre les intérêts du Québec et ceux de l'ensemble du pays.

Il semble que les Québécois ont compris qu'on ne peut forcer la nature et qu'un gouvernement, fût-il de bonne foi, ne peut décemment être chargé d'une mission en laquelle il ne croit pas.

MARCEL ADAM

De l'équilibre fort précaire des dominos soviétiques

Si les stratèges du Kremlin s'étaient imaginé que l'intervention de leurs unités en Afghanistan rétablirait l'ordre et la discipline en quelques semaines, leurs calculs ont été singulièrement déjoués. Les voilés dans d'affreux dilemmes.

Qu'à cela ne tienne, les dirigeants font preuve d'une assurance toute olympienne. Le Président Brejnev ne cesse d'affirmer que c'est à la demande du régime en place à Kaboul que l'URSS est intervenue, et, encore au début de la semaine, il réaffirmerait sa détermination «de s'acquitter jusqu'au bout de son devoir».

Explication controuvée, bien sûr. Le chef du Kremlin est trop fin politicien pour croire que l'Ouest l'acceptera sans sourire. Il n'est nullement besoin d'être observateur de grande force pour constater que les Afghans plutôt fatigués qui auraient fait appel à l'URSS pour qu'elle vienne défendre la légitimité d'un régime aussi évanescant que celui de Kaboul sont infiniment moins nombreux que la masse impressionnante des «rébelles» qui, sans vouloir de mal à l'idéologie socialiste, s'oppose, et avec une ténacité éton-

nante, à toute ingérence étrangère dans ses affaires.

Après huit mois d'occupation et d'affrontements meurtriers, les Soviétiques en sont réduits à constater que l'armée du régime Karmal a fondu à vue d'oeil. Les militaires passent du côté des «rébelles», de sorte que, pour remplacer les «déserteurs», il faut désormais faire appel à des mercenaires et les payer dix fois plus que les soldats de l'armée régulière. On imagine sans peine à quel rythme les désertions vont se poursuivre dans cette dernière.

L'erreur de l'URSS aura probablement été de profiter de la crise iranienne pour intervenir dans un pays islamique tenu pour imprévisible. Compte tenu des sentiments anti-islamiques qu'avaient nourris les déclarations incendiaires de l'ayatollah Khomeiny, les Soviétiques auront cru que leur intervention serait tacitement tenue pour providentielle par l'Ouest.

Mais la réaction de l'Occident fut forte et émotive, d'où la situation embarrassante où se trouve désormais l'URSS. Cette dernière ne peut plus se permettre d'échouer en Afghanistan. Son intervention est deve-

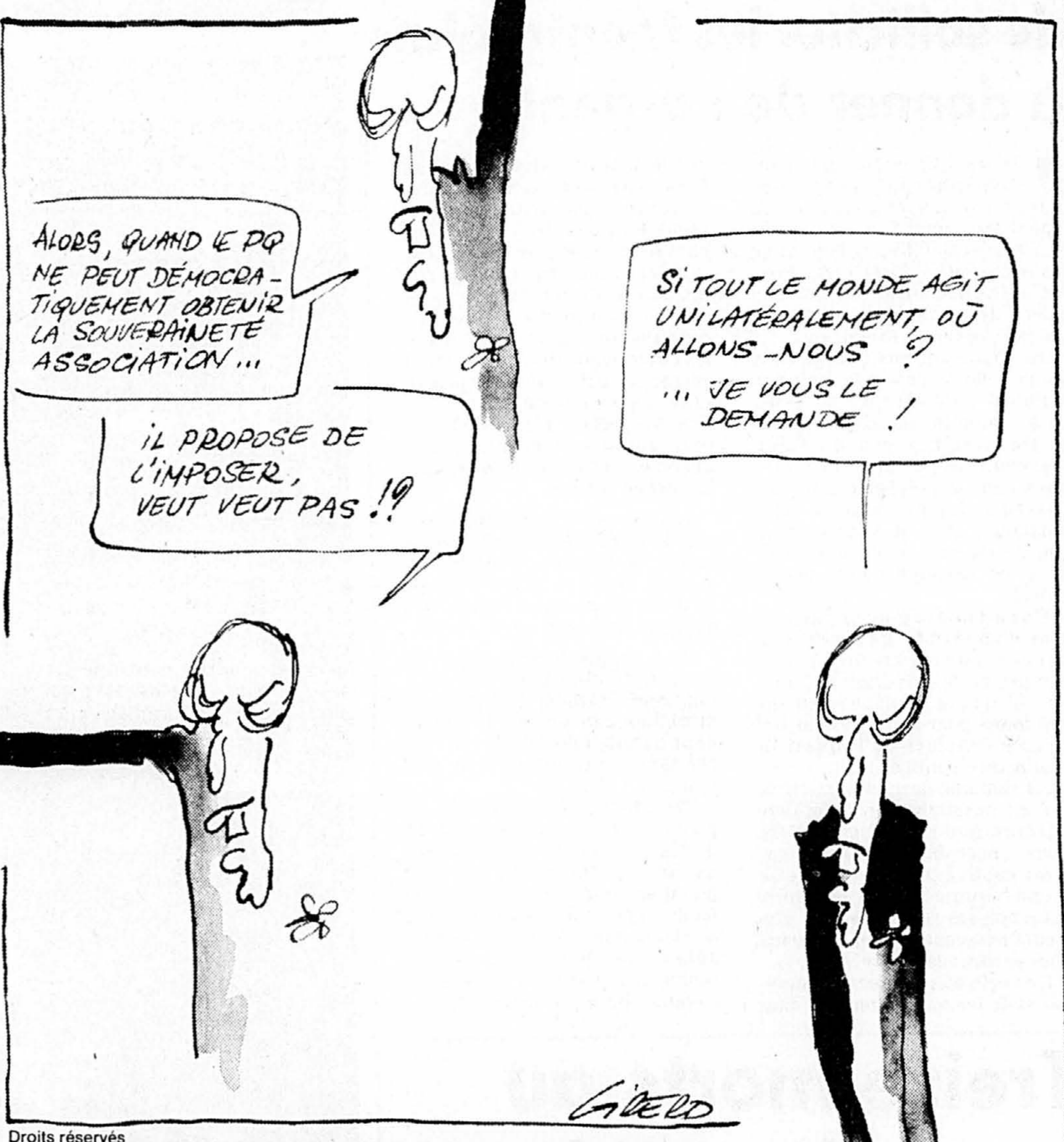
nue symboliquement importante, mais à condition que le reste de la famille socialiste se tienne tranquille. Or, la Pologne s'agite d'une façon préoccupante, et la Pologne, c'est encore plus important que l'Afghanistan. Que faire?

On peut imaginer quelques-uns des dilemmes où se trouvent les stratèges soviétiques. Se retirer de l'Afghanistan serait, pour eux, avouer un échec. Une victoire de la guérilla afghane sur l'armée d'occupation aurait probablement le même effet qu'avait eu la victoire des Japonais sur les Russes en 1905. Cette victoire avait démontré à l'Asiatique que l'Occident pouvait aussi être vaincu. Un sentiment analogue s'emparerait de tout le Moyen-Orient à l'endroit du système socialiste.

Autre dilemme: intervenir en Pologne accroîtrait une hostilité antisoviétique déjà bien grande dans les pays satellites. Ne pas intervenir mettrait ces derniers dans la tentation de revendiquer, à leur tour, ce qu'on a concédé en Pologne.

La théorie dite des dominos vaut autant pour l'Union soviétique que pour les États-Unis d'Amérique...

JEAN PELLERIN



DANS LA PRESSE ANGLOPHONE

M. Chrétien s'y prend mal

La manière dont M. Jean Chrétien exprime ses idées, avec une candeur et une simplicité qui semblent être chez lui une seconde nature, possède un charme attachant qui a probablement fait de M. Chrétien le plus populaire des membres québécois du cabinet Trudeau. Mais son discours, qui lui a servi dans le passé à s'acquitter de certains de ses devoirs de ministre, est devenu inefficace dans le défi le plus important de sa carrière, alors qu'il représente le point de vue fédéral dans la négociation d'un accord sur une nouvelle constitution.

M. Chrétien a bien raison de rappeler constamment aux premiers ministres provinciaux et aux Canadiens en général l'importance qu'il y a à conclure un accord en septembre. Il a raison d'essayer de maintenir une impression d'urgence, afin que soit saisie cette occasion unique dans l'histoire canadienne. Il a raison d'exhorter les provinces à faire usage de compromis...

M. Chrétien, cependant, n'a pas raison de proférer des menaces, ni même de feindre l'intimidation. Il n'a pas raison de dire aux provinces, par le truchement d'un bulletin de nouvelles, à la veille même de la cruciale dernière série de rencontres entre lui-même et les ministres provinciaux, que le gouvernement s'adressera directement à Londres pour effectuer des réformes constitutionnelles, si une entente est conclue sur six des 12 questions qui ont été débattues pendant tout l'été.

L'idée d'appliquer une formule mathématique brutale au processus constitutionnel est à la fois déplaisante et inefficace. Déplaisante, parce qu'elle laisse supposer que les chiffres sont plus importants que les principes; inefficace, parce que tout

ce que les provinces ont à faire si elles veulent retarder le pèlerinage à Londres, c'est de refuser leur assentiment à plus de cinq articles de l'ordre du jour constitutionnel.

M. Chrétien croit-il vraiment que les 12 articles ont une égale importance? Veut-il dire qu'une entente sur six articles, sans distinction, est plus importante qu'un accord sur, par exemple, trois ou quatre principes essentiels?...

Même si M. Chrétien prétend nier qu'il existe une hiérarchie quelconque dans les articles à l'ordre du jour constitutionnel, et même s'il soutient que chacun des 12 articles est prioritaire et urgent au même titre, la tactique qui consiste à menacer les provinces est précisément la plus mauvaise façon d'en venir à une entente... Le 27 août.

«The Ottawa Journal»

N.D.L.R. — Cet éditorial est le dernier qu'a publié ce journal avant sa fermeture le 28 août.

La constitution et les municipalités

Les municipalités sont les créatures des provinces auxquelles elles appartiennent.

Cela ne décrit peut-être pas exactement la vraie nature et la fonction des administrations locales, mais cela contient, en fait, l'argument essentiel contre l'idée de leur réserver une place à la table constitutionnelle. Le ministre des Affaires intergouvernementales de l'Ontario, M. Thomas Wells, avait raison de faire remarquer aux délégués, à la conférence annuelle de l'association des municipalités de l'Ontario, que les pourparlers constitutionnels avaient pour objet la division des responsabilités entre les gouvernements fédéral et provinciaux, et qu'il ne voyait pas comment les muni-

cipalités pouvaient y avoir leur place.

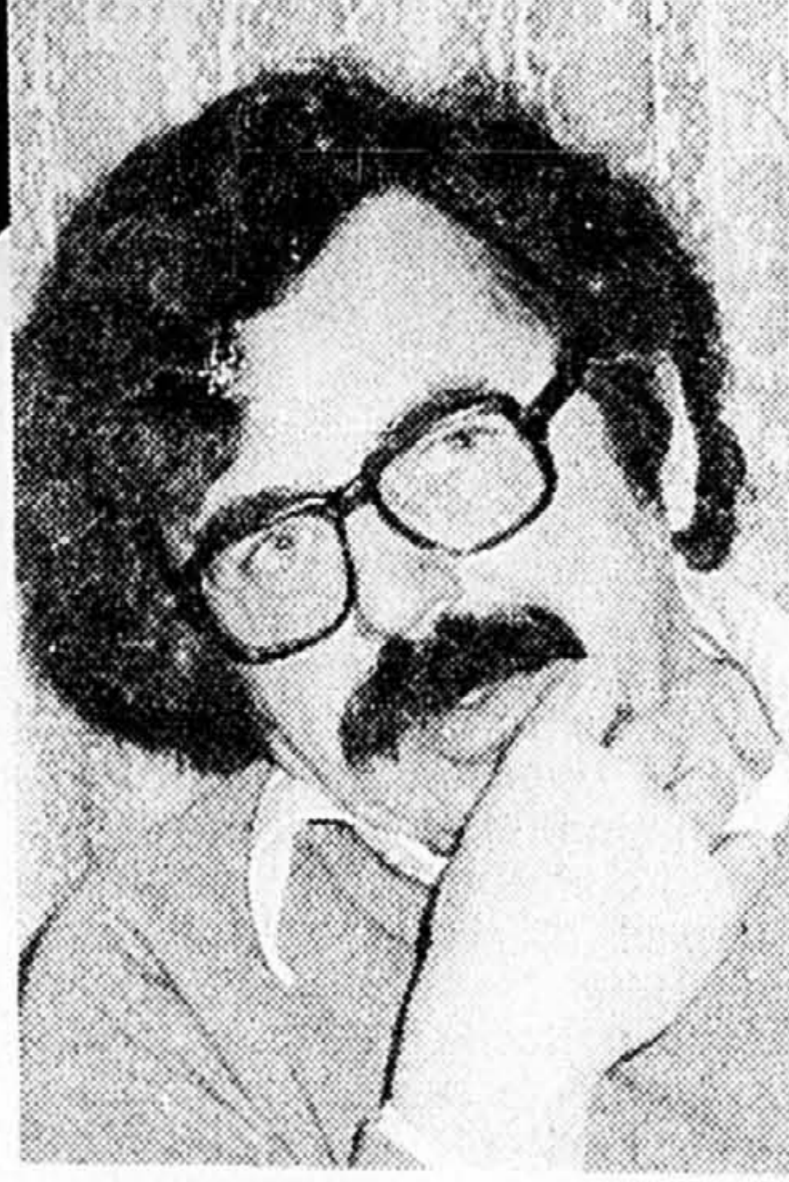
Nous comprenons très bien que les maires, les échevins et les commissaires soient dans le vague quant à leur identité, alors qu'ils tentent de s'adapter aux conditions en voie de changement et de traiter avec les autres niveaux de gouvernement, mais ce n'est pas à la table de conférence qu'ils pourront de manière utile entreprendre leurs recherches; cette table de conférence, de toute façon, ne semble pas offrir tellement de promesse de succès, même pour les participants légitimes.

Le fait d'être exclu des pourparlers constitutionnels peut, à juste titre, irriter les gouvernements des territoires du Nord, mais ne devrait pas être considéré par les leaders municipaux comme un signe de mépris pour leur importance. Ils ont, particulièrement dans les centres urbains, un assortiment imposant de responsabilités, et il est parfois difficile d'imaginer comment ils sont censés y faire face, avec les ressources limitées dont ils disposent.

Cependant la nature et l'étendue de ces ressources doivent être débattues avec les gouvernements provinciaux, plutôt que d'être insérées dans un paragraphe du nouvel Acte de l'Amérique du Nord britannique... Le 25 août.

«The Toronto Globe and Mail»

COURRIER POLITIQUE



Jacques Couture

Un geste courageux

LA PRESSE du 3 septembre nous rapportait une nouvelle importante: la démission du ministre Jacques Couture et celle du ministre Joron.

A mon avis, M. Jacques Couture mérite des félicitations pour le geste courageux et très important qu'il a accompli.

Il n'est pas facile, en effet, de prendre une telle décision, qui implique le sens de toute une vie et se répercute dans le monde! Chapeau, Monsieur Couture! Par cette décision, vous rendez service à vos frères plus que vous ne l'avez fait dans votre vie... Et je dirais même que vous posez un geste prophétique, avec l'aide du Seigneur.

En effet, plusieurs religieux, religieuses et prêtres de notre milieu ont cru, dans la sincérité de leur cœur, mieux servir nos frères et mieux vivre l'Évangile en délaissant les tâches proprement «apostoliques» pour aller vers la politique, les revendications sociales et parfois même, dans certains cas, vers une idéologie qui n'a rien à voir avec le christianisme.

Tout homme et toute femme sincère ne tarde pas à réaliser les limites de ces moyens humains de servir la société, et alors, en constatant que seules les valeurs spirituelles peuvent rendre service à l'humanité jusqu'au fond du cœur de l'homme, il faut y revenir. C'est là que s'impose un acte d'humilité, de courage, de sincérité comme celui que vient de poser le ministre Couture. Voilà Vatican II bien compris: aux laïcs — et ils sont assez nombreux pour assumer la tâche —, revient l'obligation de s'occuper des valeurs sociales et d'y semer l'esprit chrétien, tandis qu'aux religieux et aux prêtres revient celle de «rendre visibles, d'être eux-mêmes le signe visible des réalités invisibles qui font la différence entre une civilisation chrétienne et une autre».

Félicitations au ministre Couture... Et bon succès dans sa nouvelle orientation.

Marie-Thérèse CHEVALIER
Montréal

Écoutez vos experts!

M. Pierre Elliott Trudeau
Premier Ministre du Canada
Monsieur,



Pierre Elliott Trudeau

A titre de simple citoyen, je me permets de répondre à votre invitation à participer à la rédaction de la déclaration de principes. J'aimerais vous faire part de «façon créatrice» de mes vues sur ce pays qui est le vôtre.

Je n'ai pu traverser ce pays de part en part, je n'ai pu rencontrer des gens de toutes les provinces, je n'ai pu les écouter tous exprimer leur conscience de ce pays, je n'ai pu parcourir tout le Québec et sentir le pouls constitutionnel particulier de cette province.

Mais je vous lance un cri de «façon créatrice» afin qu'au minimum vous réalisiez attentivement les énoncés étonnants de clarté des Laurendeau-Dunton et des Pépin-Robarts qui, eux, ont parcouru le pays et l'ont mieux senti que nous. Votre déclaration de principes néglige totalement certaines vérités élémentaires et votre invitation à participer à sa définition me fait sourire.

Comment puis-je croire à votre sincérité quand vous avez écrit «Le temps d'agir», une réforme constitutionnelle du pays, où vous avez quasi oublié de parler du Québec?

Comment puis-je croire à votre sincérité quand vous ignorez si facilement les conclusions de la commission Pépin-Robarts que vous aviez créée vous-même?

Je n'ai pas lu tous ces gros rapports mais j'en ai au moins compris la partie essentielle et je la sens dans ma chair: je suis

d'un peuple francophone qui vit au Québec avec d'autres Québécois. Ce peuple ne peut disparaître parce que vous êtes l'ennemi des politiciens actuels qu'il s'est démocratiquement donnés. Libre à vous de critiquer ceux-ci mais pas au prix de nier l'existence de ce peuple francophone.

Votre jeu politique d'inviter les citoyens à participer alors que vous n'écoutez pas vos propres experts pour les vérités de base, alors que vous n'avez pas l'intention d'écouter ces citoyens puisque vous les méprisez au point de leur nier l'existence comme peuple, est la plus grande hypocrisie politique actuelle. A moins que votre invitation ne soit adressée à ceux qui ont les courbettes courtisanes faciles.

J. G. PLANTE
Dollard-des-Ormeaux

La constitution: conceptions douteuses

Dans LA PRESSE du 21 août, Marcel Adam a soutenu certaines conceptions douteuses sur le rapatriement de la constitution.

Tout d'abord, quand le ministre Morin dit que le fédéral veut faire croire à la population que le rapatriement constitue en lui-même un changement fournissant un prétexte au ralentissement des négociations ultérieures, M. Adam retorque que l'argument est défectueux du fait que les apparences de changement ne peuvent résorber une crise réelle.

A cela, j'oppose que ce n'est pas parce que cette solution est irréaliste que le fédéral ne l'adopterait pas: bien que le fédéral ne puisse plus nier comme par le passé qu'il y a une crise constitutionnelle, il peut situer cette crise non pas dans les faits, mais dans un mécontentement populaire passager, une sorte de «mode antifédéraliste», qu'il faut donc endiguer non pas en réglant l'impasse, mais simplement à coups de publicité pro-

fédéraliste (\$6 millions, paraît-il) et de pseudo-victoires.

Ainsi, l'objectif immédiat du fédéral serait de faire croire qu'il s'attaque à la crise, alors qu'en réalité il vise à altérer l'opinion publique dans le but de retarder le plus possible la décentralisation des pouvoirs qui, seule, peut régler le problème.

Deux faits nous portent à le croire: tout d'abord, l'histoire de la fédération canadienne nous fournit une base statistique contraire aux promesses décentralisatrices préférendaires.

Ensuite, il est tellement paradoxal pour le fédéral de devoir faire miroiter un gouvernement central fort aux Ontariens pour se faire élire, et de devoir quelques mois après décentraliser les pouvoirs sans trop hypothéquer sa réélection, que le fédéral doit jouer double jeu jusqu'au bout, ne serait-ce que pour conserver, face aux deux parties ayant des intérêts opposés, une image de cohérence.

Face à l'échec inévitable, on

La loi 101 conduirait au génocide des anglophones du Québec? Pure foutaise!

M. A. Sheppard, avocat connu de Montréal, prédisait que la loi 101 pourrait conduire «au génocide des anglophones du Québec».

Monsieur, est-il normal que depuis trois cents ans la minorité anglophone du Québec domine la majorité? Est-il normal que, même après l'adoption de la loi 101, dans les restaurants de Montréal on se fait dire: «Dont be smart!» ou «Shut up!» quand on parle notre langue. Monsieur Pierre Trépanier qui venait de l'Acadie nous l'a relaté dans une lettre ouverte dans les journaux. Est-ce que ces humiliations pourraient vous inspirer de défendre des Québécois à Montréal?

Monsieur Sheppard, la majorité française d'Amérique vit sur un territoire qui lui appartient; elle a des droits légitimes que la minorité anglophone n'a jamais voulu reconnaître.

C'est de bonne guerre de parler «des injustices encore cruelles et centenaires subies par les francophones hors Québec quant à leurs droits scolaires», mais cela n'a plus de conséquence, ni aucune force face aux anglopho-

nes du Québec. D'ailleurs, après la pendaison de Riel par le gouvernement fédéral, le Canada n'est plus notre pays.

Vous nous accusez de «racisme» et d'avoir des «tendances totalitaires». Ces tendances nous les avons apprises du groupe anglais qui ne pense qu'à lui. Est-ce du racisme que de vouloir survivre d'abord alors que nous sommes une nation francophone en majorité dans notre Québec. Nous n'avons jamais été racistes ni totalitaires, l'histoire est là pour le prouver. En 1832, les Français d'Amérique reconnaissaient plein droit de citoyenneté aux Juifs du Québec, ce que l'Angleterre n'avait pas encore reconnu; en plus, dans le monde entier, le Québec est le seul Etat avec Israël qui subventionne des écoles juives sur son territoire. O masochisme! nous avons subventionné trois universités anglophones, des écoles du primaire à l'université pour 20% d'anglophones. O masochisme encore! le colonisateur a eu le droit de vote lors du référendum quand on savait d'avance qu'il votait contre

nous. Nous menons une lutte héroïque que vous ne vous êtes jamais soucié de défendre.

Vous avez peur de «génocide»? Vous me faites rire. C'est vrai que pour les anglophones (je vous inclus dans ce groupe car

vous avez le même esprit et la même culture) vous pouvez dire sans hésiter: «Les États-Unis mon pays et le Canada, ma patrie» parce que la technologie américaine protège votre culture et le contenu des médias est suffisant pour la conserver. Tandis que pour nous, par ces médias et cette technologie, nous sommes subtilement menacés dans notre culture. Ne pensez-vous pas qu'il serait urgent que vous éleviez la voix en notre faveur? Monsieur Sheppard, il était grand temps qu'une loi nous protège et il ne serait que justice que cette loi vive en permanence.

Nous vivons dans un monde légalisé où tous réclament leurs droits, mais la pire menace est bien la société techno-fasciste et ce n'est pas les Français d'Amérique qui vont l'imposer. Quand vous parlez de pays totalitaires où les droits de la minorité sont menacés, on ne parle pas de la même minorité; comparons l'est et l'ouest de Montréal et constatons.



Me Armand Sheppard

Jacqueline DUGAS
Montréal

EN VRAC

La politique et les intellectuels

Monsieur Adam a le verbe «léger», et il le montre bien dans son article du 26 août quand il écrit: «M. Lévesque peut bien faire appel à la solidarité de tous les Québécois pour contrer la manœuvre de M. Trudeau. Il aura probablement l'appui des partis politiques, des INTELLECTUELS, et de la classe nationaliste...»

Monsieur Adam, ne vous rendez-vous pas compte du cynisme, du «racisme» de tels propos? Depuis quand se permet-on d'identifier les intellectuels à des partis politiques, à une classe dite nationaliste? Qui entretient de tels préjugés chez nous? Est-ce que réfléchir (tout haut), penser, chercher la vérité est devenu pour nous une tâche uniquement politique ou nationaliste? Est-ce M. Trudeau qui vous aurait fait peur quand il a menacé, dernièrement, les intellectuels du Québec?

Bien plus, cher Monsieur, je note dans ce propos ou une contradiction ou une certaine suffisance. C'est pas bien beau ça! Contradiction en ce sens que vous vous reniez, étant vous-même, à ce que je sais, un intellectuel. Une certaine suffisance en ce sens que vous vous permettez de vous démarquer, vous-même, en tant qu'intellectuel, par rapport aux autres «intellectuels».

Comme je vous sais intelligent, j'imagine donc, pour conclure, que vos propos sont le fait, en partie, de la peur, en partie d'une certaine suffisance. Un tiers plus un tiers plus un tiers égalent trois tiers...

C'est pourquoi je vous excuse pour les deux premiers tiers, et vous pardonne pour le troisième.

Simon TREMBLAY
Blainville, Qué.

Politique no! Télé-Médic si!

Je gagerais ma chemise que M. Lazure «jouit» déjà à la pensée de pouvoir s'approprier Télé-Médic quand ce service public aura fait faillite en octobre prochain, service que des gens avaient mis cinq ans à monter de toutes pièces de leurs mains par un travail acharné de tous les jours; et sans avoir à aller parasiter sur le gouvernement.

Mais il paraît que ces messieurs du gouvernement, qui ont toujours des visions «globales» des choses, n'aiment pas du tout que des «choses» échappent à leur emprise; comme ce service essentiel qui deviendra sans doute de plus en plus nécessaire, ce qui remettrait en question beaucoup d'autres de «leurs» choses. Avec le résultat que les citoyens se retrouveront Gros-Jean-Comme-Devant, comme d'habitude; soit dit en passant, les Montréalais semblent être en voie de devenir les champions en ce qui a trait à l'art de se faire passer des «choses» par les politiciens. Au diable la politique, et sauvez Télé-Médic...

Yves ROY
Montréal



Denis Lazure

N.B.

- Priorité est accordée dans cette page aux lettres brèves, d'intérêt général, se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

La publicité constitutionnelle

Pendant qu'Ottawa continue de refuser de reconnaître que les Québécois constituent une nation ayant droit à l'autodétermination; pendant que les négociations constitutionnelles mènent à une impasse à cause des attitudes et exigences intransigeantes et inacceptables du fédéral; pendant que le fédéral essaie de vendre à qui mieux mieux une certaine fierté canadienne par une publicité écrasante au coût de six millions de dollars puisés à même les fonds publics et prépare ainsi en douce son référendum pan-canadien; pendant que le gouvernement fédéral est loin de mettre en veilleuse son projet de rapatriement unilatéral de la constitution, que fait le Québec?

Les ministres et députés du Québec se préparent pour des élections provinciales anticipées à l'automne. Le premier ministre René Lévesque parle de souveraineté - association modifiée

et M. Jacques Parizeau parle de mettre la souveraineté - association en veilleuse. En réponse aux deux millions de dollars (sur les six millions) dépensés en publicité par le gouvernement fédéral au Québec, le gouvernement du Québec tente timidement avec ses six cent mille dollars une sortie afin de promouvoir sa position dans les négociations constitutionnelles.

La contre-publicité du Québec, désapprouvée par M. Claude Ryan, n'a cependant que le quart du poids de celle du fédéral. Le gouvernement du Québec a-t-il le choix de se taire à ce moment critique de son histoire? Ce qui vaut pour le gouvernement d'Ottawa vaut-il pour le gouvernement du Québec? Faudrait-il que le Québec alloue deux millions de dollars de dépenses en publicité?

Daniel GAUTHIER
Magog

Deux poids, deux mesures

Les journaux de ces derniers jours nous annonçaient que le Parti libéral du Canada a décidé de dépenser six millions de dollars en publicité pour la réforme de la constitution canadienne, en se servant des impôts des Canadiens.

De son côté, le gouvernement péquiste répond par une contre-publicité en se proposant de dépenser \$60,000 pris sur les impôts des Québécois.

M. Claude Ryan critique la conduite de M. Lévesque en disant qu'il n'a pas le droit de se servir de nos impôts pour lutter contre la publicité canadienne en

faveur de la réforme constitutionnelle.

Pourquoi M. Ryan ne blâme-t-il pas son «grand-maître» d'Ottawa, alors qu'il s'oppose à ce que le Québec fasse la même chose et de la même façon? Deux poids, deux mesures? L'ancien directeur du DEVOIR ne nous avait pas habitués à de tels gestes! Serait-ce qu'il a mis de côté sa belle neutralité d'autrefois? Il est vrai qu'il est là pour s'opposer envers et contre tout, même aux dépens de la logique!

Henri GUERTIN
Oka, Qué.

VENTE 20% DE RABAIS
OFFRE VALABLE JUSQU'AU 30 SEPT 1980
COMMANDEZ DES MAINTENANT ET OBTENEZ JUSQU'À \$500 DE

\$500 REMISE
DU GOUVERNEMENT
PROVINCIAL POUR ISOLATION

à l'achat de nos produits

EN ALUMINIUM ROBUSTE, AVEC CONTRE-FENÊTRE ET MOUSTIQUAIRE

PORTES ET FENÊTRES

- Fabrication sur mesure
- Installation professionnelle
- Garantie écrite de 5 ans
- Choix de couleurs

COMPAREZ AVANT D'ACHETER!
Démonstrations gratuites
le soir, le jour ou la fin de semaine

ACHÉTEZ MAINTENANT PAYEZ EN JANVIER PAS D'INTÉRÊT

Estimation gratuite... Composez **731-7676**
SOIRS, FÊTES ET FINS DE SEMAINE... 481-6356

MORCO ALUMINIUM INC. 8225, av. Mayrand
Montréal
Achetez en toute confiance • Plus de 25 ans d'expérience

Au coeur du pouvoir, le Comité des priorités et de la planification



PAUL LONGPRÉ

Gouverner, c'est prévoir, disait-on avant que les gouvernements ne soient aux prises avec des déficits incontrôlables. Aujourd'hui, gouverner c'est fixer un certain nombre de priorités à l'intérieur d'un budget qui ne laisse à peu près pas de marge de manoeuvre.

C'est dire le poids politique que peuvent avoir les onze membres de ce club très select qui s'est réuni la semaine dernière au Lac Louise, le Comité des priorités et de la planification du cabinet Trudeau.

Jusqu'à tout récemment, le P & P, comme on l'appelle à Ottawa, était entouré de mystère. Cela ajoutait au prestige. On finissait bien par découvrir qui faisait partie du club mais il n'existait pas de liste officielle. Sa formation remonte au tout début du régime Trudeau, au moment où une équipe de technocrates a remanié de fond en comble la machine administrative poussièreuse héritée de Lester B. Pearson. Cela équivalait à établir un cabinet à deux niveaux, formule devenue officielle dans le court intermède de M. Joe Clark.

Mais le premier ministre Trudeau a toujours tenu à ne pas laisser s'accroître l'existence dans son administration d'un «cabinet principal» (inner cabinet). Même si l'est la rampe de lancement ou le cimetière de tous les projets, programmes ou

politiques des ministères, le P & P demeure officiellement un des comités du cabinet chargés de coordonner et d'harmoniser l'action gouvernementale.

En fait, les super-ministres du P & P ont adopté, par exemple, mardi et mercredi derniers, les politiques de base du gouvernement en vue de la rentrée parlementaire. Et il est très rare, selon un des membres du club, que les décisions du P & P soient renversées par la suite en cabinet plénier.

Au Lac Louise, tous les dossiers majeurs étaient sur la table. Ils ont été étudiés systématiquement. M. Trudeau et ses onze ministres «sénieurs» ont notamment tranché trois questions brûlantes pour la rentrée politique: stratégie fédérale en vue de la conférence constitutionnelle de la semaine prochaine (jamais le comité n'avait consacré toute une journée à cette question); allocation des «enveloppes» budgétaires correspondant aux di-

verses missions du gouvernement; stratégie en vue de dénouer l'impasse budgétaire créée par la querelle Ottawa-Edmonton sur le prix du pétrole.

Mercredi, à 14h, les dés étaient jetés. Qu'il s'agisse cependant du P & P ou du cabinet plénier, la décision finale reste celle du premier ministre, le «patron», comme on dit. Mais il est bien difficile pour le patron d'aller à l'encontre d'un consensus établi au sein de ses ministres sans encourir des problèmes politiques sérieux. La solidarité ministérielle a ses limites. Il arrive qu'un ministre dissident sur une question qu'il estime primordial le démissionne, puis parle...

Le premier ministre préside aux séances du P & P, et à celles du comité du cabinet sur les relations fédérales-provinciales. Ce sont les seuls comités qu'il préside lui-même. Les membres des deux comités sont d'ailleurs les mêmes et ils se réunissent souvent pour discuter de l'un ou

l'autre dossier. Les discussions se déroulent selon un ordre du jour très strict. Le ministre responsable d'un dossier fait le point, indique les options possibles qui s'offrent au gouvernement et fait ses propres recommandations. Après un laps de temps consacré aux échanges et aux explications, le premier ministre tente de dégager un consensus et tire les conclusions.

En raison du contexte politique et de leurs responsabilités, quatre super-ministres ont joué un rôle majeur à la réunion du Lac Louise: Allen MacEACHEN (vice-premier ministre et minis-

tre des Finances), Jean Chrétien (ministre de la Justice, ministre d'Etat au Développement social et ministre responsable du dossier constitutionnel), H.A. (Bud) Olson (ministre d'Etat au Développement économique) et Donald Johnston (président du Conseil du trésor). Marc Lalonde (ministre de l'Energie) a pu avoir un poids important, même si le dossier le plus cher au premier ministre, celui de la constitution, lui a été retiré pour être confié à Jean Chrétien.

Rien ne filtre évidemment du P & P, à part les déclarations que le premier ministre ou l'un

ou l'autre de ses ministres consentent à livrer en pâture aux médias d'information. Lorsqu'elles ont lieu à Ottawa, les séances ne sont pas «couvertes», comme on dit dans le métier.

On peut se demander alors à quoi rime cette réunion spéciale du Comité des priorités tenue dans les Rocheuses albertaines suivie par une nuée de reporters de la presse nationale. A moins de frais, le P & P aurait pu se réunir quelque part dans les collines de la Gatineau. Rien de comparable, bien sûr, avec le site fastueux du Lac Louise, bijou d'émeraude encerclé de montagnes vertigineuses aux neiges éternelles. Mais comme cette session intensive laissait aux ministres bien peu de loisirs pour profiter du paysage, les résultats auraient été les mêmes.

De toute évidence, c'est une question d'image. Le Lac Louise offre une très belle toile de fond à la télé. Dans le château-fort de Peter Lougheed, le «gouvernement de tous les Canadiens», seul arbitre des égoïsmes régionaux, travaille à la construction d'un Canada. Encore plus fort, comme image, que les canards des annonces fédérales. Le symbole est plutôt spendieux en ces temps d'austérité administrative. On a une idée de ce que peut coûter le transport et l'hébergement d'une quarantaine de personnes, ministres et hauts fonctionnaires, au Château Lac Louise.

Tout compte fait, peut-être bien que ces images auront plus de poids qu'on ne le pense dans le sentiment d'appartenance des Canadiens, au lendemain de la Conférence constitutionnelle d'Ottawa.



M. Trudeau et ses onze ministres «sénieurs» ont étudié tous les dossiers majeurs.

Liste des membres du comité P & P

Pierre TRUDEAU, premier ministre.
Allen MacEACHEN, vice-premier ministre et ministre des Finances.
Jean CHRÉTIEN, ministre de la Justice, procureur général du Canada, ministre d'Etat au Développement social.
H. A. (Bud) OLSON, ministre d'Etat au Développement économique.
Herb GRAY, ministre de l'Industrie et du Commerce.
Marc LALONDE, ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources.
Roméo LEBLANC, ministre des Pêches et Océans.
Mark MacGUIGAN, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.
James S. FLEMING, ministre d'Etat au Multiculturalisme.
Yvon PINARD, président du Conseil privé et leader du gouvernement en Chambre.
Donald JOHNSTON, président du Conseil du trésor.
Lloyd AXWORTHY, ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

Pas satisfait des efforts du gouvernement, Georges Forest entend continuer le combat

WINNIPEG — Neuf mois après qu'il ait été rendu le jugement de la Cour suprême du Canada corrigeant un hiatus de 90 ans et faisant du français une langue officielle dans la législation et devant les tribunaux au



RHÉAL BERCIER

(de notre bureau de Toronto)

Manitoba, l'instigateur de cette bataille, Georges Forest, n'est toujours pas très heureux des efforts réalisés par le gouvernement de Sterling Lyon et entend bien continuer le combat.

Il n'a toujours pas payé la contravention pour stationnement illégal au montant de \$5 à la Ville de Winnipeg (avec l'amende, la somme a grimpé à \$14,90); il attend que les autorités gouvernementales montrent une volonté réelle de vouloir se plier à ce jugement qui a déclaré anticonstitutionnelle la loi (23) adoptée en 1890 par la législature du Manitoba faisant de l'anglais la seule langue officielle au Parlement et devant les tribunaux de la province.

Cette loi, a-t-on jugé, adoptée vingt ans après l'entrée du Manitoba au sein de la Confédération, contrevient à l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et liait le Manitoba.

Agé de 56 ans, M. Forest, un courtier d'assurance de Saint-Boniface, qui avait refusé de payer cette contravention écrite uniquement dans la langue de

Shakespeare, a perdu \$3,000 dans cet affrontement juridique qui a débuté le 27 juillet 1976.

Il y a aussi consacré au moins trois heures de travail par jour. Il s'est mis à dos l'association des Franco-Manitobains qui trouvait et trouve encore qu'il va trop loin dans ses démarches. Et surtout, il a dû subir une baisse de sa clientèle (2,000), ce qui lui a occasionné des pertes de revenus qu'il évalue à \$30,000 par année.

Une certaine gloriole nationale

Inversement, ses démêlés avec les différentes cours du pays, surtout le jugement favorable de la Cour suprême, lui ont apporté une certaine gloriole nationale (ce qui le flatte), qui l'amène aujourd'hui à parcourir différents coins du pays pour y donner des conférences.

Il s'enorgueillit du fait que le maire de Winnipeg, William Norrie, l'a appelé expressément pour lui mentionner que la Ville avait commencé l'impression des contraventions dans les deux langues et que celles-ci devraient faire leur apparition sur les pare-brise des voitures au début de 1981.

Ce Franco-Manitobain «à la tête dure», comme il l'a dit lui-même au cours d'une entrevue à LA PRESSE, persiste dans sa croisade.

«Le gouvernement conservateur est coupable du matin jusqu'au soir. A ceci s'ajoute le fait qu'il n'existe pas suffisamment de gens qui insistent pour faire respecter leurs droits et demander plus de services au gouvernement dans leur propre langue.

Quando on obtient la reconnaissance officielle de notre langue dans la législature et devant les tribunaux, tout le reste en découle et il s'agit de se battre pour faire accélérer le processus.»

Pour sa part, il compte bien attendre un autre jugement de la cour avant de payer sa contravention et l'amende. Auparavant, il pose des conditions au gouvernement: la traduction de quatre lois et des règlements. Il s'agit de l'Acte de la Ville de Winnipeg, l'Acte des convictions sommaires, l'Acte créant les cours de comtés et celui créant la cour du Banc de la Reine.

«Pour moi, c'est une question de principe. Et l'expérience a montré jusqu'à quel point je tiens à mes principes.» Et encore là, il existe d'autres lois prioritaires à traduire «mais personne ne crie, sauf moi».

La bonne volonté du gouvernement manitobain serait démontrée aussi, selon lui, en réalisant dès l'ouverture de la prochaine session la traduction simultanée (ce qui ne sera pas le cas) tandis que le hansom et la Gazette officielle devraient être disponibles en même temps dans les deux langues.

M. Forest a été aidé dans ses démarches récemment lorsqu'un autre Franco-Manitobain, étudiant en droit à Moncton, a contesté en Cour provinciale la validité d'une contravention pour excès de vitesse qui lui a été rédigée en anglais seulement.

Roger Bilodeau a invoqué sensiblement la même argumentation que M. Forest: il a plaidé que la loi qui régit le code de la route n'était pas traduite dans la

langue de Molière, donc inexistant légalement.

Le juge provincial en a décidé autrement et jugé qu'une loi écrite uniquement dans la langue de Shakespeare n'invalide pas pour autant la loi. M. Bilodeau en a appelé de la sentence et il s'agit là d'un autre dossier à suivre car il se rendra certainement jusqu'en Cour suprême.

Entre-temps, le Manitoba a commencé à traduire en français toutes les lois et leurs amendements adoptés à l'Assemblée législative depuis son entrée

dans la Confédération. L'on compte quelque 10,400 pages de lois et près de 8,000 pages de règlements.

Pour se conformer à la décision de la Cour suprême, le gouvernement a voté en mars dernier une loi abrogeant celle de 1890, à l'origine de la controverse.

C'est à l'unanimité que les parlementaires l'ont adoptée. Le député néo-démocrate de St-Boniface, Laurent Desjardins, a mené une bataille à l'Assemblée législative, réclamant que la loi reconnaisse non pas seulement le français comme langue officielle devant la législature et les tribunaux mais jussive des mêmes statuts que la langue anglaise.

Notons que sur une population de 1,027,000 Manitobains, l'on compte 62,000 citoyens de langue française.

De nombreux problèmes

Le directeur du service de traduction, responsable de donner suite au jugement de la Cour suprême, André Martin, ne cache pas les nombreux problèmes que sa situation nouvelle engendre et défend le gouvernement dans cette affaire.

A la fin du présent mois, 500 pages (14 lois) auront été traduites de l'anglais au français. Le Québec, à la demande du gouvernement manitobain, a dépêché trois de ses traducteurs à Winnipeg durant trois mois, tandis que le gouvernement fédéral, lui, prêtait pour un an l'un de ses meilleurs spécialistes.



photo Jean Goupil, LA PRESSE

M. Georges Forest n'a toujours pas payé la contravention pour stationnement illégal.

CONFÉRENCE MONDIALE DE L'ÉNERGIE

La politique du «tout pétrole» sera sévèrement condamnée

MUNICH (AFP) — La politique du «tout pétrole» menée jusqu'à présent à travers le monde va être sévèrement condamnée par les experts qui se réunissent à partir d'aujourd'hui à Munich pour la conférence mondiale de l'énergie.

Les difficultés croissantes dans l'approvisionnement énergétique de l'humanité sont dues «dans une large mesure» à l'exploitation «excessive» des gisements pétroliers tandis que les autres ressources sont négligées, selon le rapport général préparé pour cette conférence triennale.

Le pétrole couvre 47 pour cent de la consommation mondiale en énergie (en 1979) alors qu'il ne représente que 15 pour cent des réserves énergétiques utilisables. Cette disproportion est

connue depuis longtemps, indique le rapport, «sans pour autant que des dispositions efficaces aient été prises en vue d'une adaptation indispensable à long terme».

D'ici à l'an 2000, la consommation mondiale en énergie devrait augmenter de 80 pour cent sous la pression du Tiers-monde.

L'approvisionnement des pays en développement doit être considéré comme «le problème le plus important de la politique énergétique mondiale», estime le rapport rédigé à partir des 164 textes.

Les seuls treize pays de l'OPEP devraient dans 20 ans consommer autant d'énergie que les Etats-Unis aujourd'hui grâce

à une spectaculaire croissance de leurs besoins: 15 à 20 pour cent par an.

Jusqu'à présent, à l'exception de la «zone OPEP» et principalement du Proche-Orient, le potentiel énergétique du Tiers-monde a été pour ainsi dire totalement négligé. Par exemple, les richesses hydro-électriques des pays

en développement ne sont exploitées qu'à 8 pour cent, selon un des rapports qui sera présenté à Munich.

Sans attendre les investissements des grandes compagnies étrangères et notamment pétrolières, certains pays en développement ont déjà largement pris en main leur destin énergétique. En Inde et en Indonésie, les sour-

ces d'énergie non commerciales (bois, déchets agricoles, fumier) permettent de couvrir plus de 50 pour cent des besoins de la population.

Les problèmes financiers constituent le principal frein à l'expansion des ressources énergétiques dans le Tiers-monde. C'est pourquoi la Banque mondiale vient de proposer la création d'un fonds de 25 milliards de dollars destiné à financer une partie des projets dans le domaine énergétique d'un montant de 92,4 milliards de dollars.

Pour l'ensemble du monde, les investissements nécessaires d'ici à l'an 2000 pour l'énergie sont évalués à 9,700 milliards de dollars dont près de la moitié pour le nucléaire et moins d'un tiers pour le pétrole.

LA RÉCESSION S'AVÈRE BRUTALE

Les industriels américains comptent investir moins

Après avoir augmenté de 27 pour cent au premier trimestre par rapport aux trois derniers mois de 1979, les prévisions d'investissements en machines et équipements de production aux États-Unis ont chuté de 12,7 pour cent au second trimestre de 1980.

JEAN POULAIN

Ces données rendues publiques aujourd'hui par le Conference Board de New York, illustrent le caractère brutal de la récession

qui a surpris l'économie américaine, même si elle avait été prédite et attendue depuis plus d'un an.

Il s'agit de l'enquête trimestrielle que réalise l'organisme de recherche économique auprès des 1,000 plus gros manufacturiers des États-Unis.

Selon les résultats de cette enquête, les «appropriations de fonds pour investissement» sont passés de \$23,279 millions au quatrième trimestre 1979 pour grimper à \$29,503 millions trois mois plus tard et redescendre à

\$25,761 millions au second trimestre 1980.

Les appropriations de fonds d'investissement sont des débloques de fonds pour des dépenses ultérieures en machines et équipements: il s'agit de la première phase d'un investissement de production, la seconde consistant à commander les machines et à octroyer les contrats de construction.

La baisse des déblocages de fonds d'investissement au second trimestre reste toutefois encore bien supérieure aux réali-

sations d'investissement effectives, qui n'ont atteint que \$21,426,000,000.

Les déblocages de fonds ont néanmoins augmenté de 29 pour cent dans le secteur du pétrole, alors qu'ils baissaient de 33 pour cent dans l'industrie des biens durables et de 12,5 pour cent dans les non-durables.

Pour les biens durables, la baisse a été particulièrement sensible dans les aciéries, les machines non électriques, les véhicules automobiles et autres équipements de transport.

L'ACQUISITION DE McINTYRE MINES

Brascan retire son offre en attendant que l'AEIE tranche

Après offres et contre-offres, la société Brascan Ltd., qui contrôle le groupe Bronfman, a finalement dû retirer son offre d'acheter une part majoritaire des actions de la société McIntyre Mines Ltd., qui est détenue par Superior Oil Co. Mais ce n'est peut-être que partie remise.

Superior Oil se proposait de fusionner sa filiale Canadian Superior Oil Ltd. et McIntyre Mines Ltd., dont 58 pour cent des actions sont actuellement détenues par Canadian Superior, sur la base d'une action de Superior pour 2,5 actions de McIntyre, ce

assuré que les négociations en vue de la conclusion d'un nouveau contrat seraient entreprises à ce moment-ci.

Il est plus probable que les dirigeants de Superior ont considéré que trop de facteurs jouaient contre eux.

Premièrement, il y avait les actionnaires minoritaires dissidents de McIntyre, dont certains particulièrement puissants: National Trust Co., Standard Life Assurance Co., Canada Trust Co. et la caisse de retraite de Dofasco, qui estimaient que l'offre n'était pas suffisante. Considérant, semble-t-il, qu'il n'était pas possible de persuader Superior Oil d'augmenter son offre et présumant que la société pouvait compter sur assez d'actions supplémentaires entre des mains amies pour s'assurer un vote majoritaire en faveur de la fusion, ces dissidents, auraient fait part de leur situation à Brascan.

Après avoir fait ses calculs, la direction de Brascan en est arrivée à la conclusion qu'elle pouvait faire une offre de 50 pour cent plus élevée que celle de Superior pour McIntyre, et faire quand même un bon investissement.

Ensuite, il y eut l'intervention de l'Agence d'examen de l'investissement étranger. L'organisme fédéral ne voyait certainement pas d'un bon oeil une autre entreprise tomber totalement sous la coupe d'intérêts, américains. Mais le problème était délicat.

Si elle s'opposait carrément à Superior, on pouvait l'accuser d'entraver les forces du marché, et cela risquait de soulever la crainte des Américains qui, même maintenant, s'inquiètent des tendances nationalistes au Canada et de la récente tendance des sociétés canadiennes à

acquérir des entreprises américaines.

D'autre part, si l'Agence et le gouvernement n'avaient rien fait, ils auraient pu être accusés d'aller à l'encontre des principes de l'Agence, qui sont d'empêcher l'acquisition d'entreprises canadiennes par des étrangers si le Canada n'en retire pas d'avantages importants.

A première vue, naturellement, il semble que la proposition de fusionner Canadian Superior et McIntyre peut ne pas être du ressort de l'Agence. Après tout, Superior contrôle effectivement McIntyre depuis 1965 ou environ, et bien qu'en vertu de la loi une fusion soit jugée être une acquisition, elle est exempte d'intervention lorsqu'en fait il s'agit d'une réorganisation de l'entreprise dans laquelle les mêmes intérêts conservent finalement le contrôle de l'entreprise ou lorsque la réorganisation est effectuée pour le bien de l'entreprise.

Toutefois, l'Agence peut intervenir quand il y a une série de transactions qui, comme le précise la loi, aboutissent à la consolidation du contrôle. Ou, en règle générale, l'Agence peut souvent trouver un moyen d'intervenir quand l'affaire devient d'ordre public.

Sur ces deux points, le sort de McIntyre semblait justifier parfaitement une intervention. Et la question était d'importance. Ce qui était en jeu, c'était finalement le contrôle de Falconbridge, deuxième producteur de nickel au monde. Comme l'a dit un analyste: «Aucun pays ne laisserait une telle entreprise de production d'un métal stratégique passer sous le contrôle d'étrangers.»

Et voilà que les frères Bronf-

man, Peter et Edward, sont arrivés avec leur offre d'achat en numéraire, avec les fonds de Brascan rapatriés du Brésil. En outre, il y a eu une série de transactions entreprises par Superior Oil qui indiquaient à plusieurs qu'elles consolidaient son contrôle.

Il y a un an, Superior Oil, qui détenait alors un peu moins de 50 pour cent de Canadian Superior, a offert aux actionnaires minoritaires de Canadian Superior 1,145 actions de Superior plus US \$25 en numéraire pour chaque action de Canadian Superior. Au commencement de cette année, toutes les actions étaient entre les mains de la société mère, éliminant un autre titre pétrolier du marché boursier canadien.

Howard Keck, le cerveau du groupe, démissionnait comme président et membre du conseil d'administration de McIntyre. Et juste avant la fin de l'année, une offre de droits de McIntyre était annoncée.

Au moins en partie à cause de cette offre, en vertu de laquelle Superior a acquis tous les droits, ainsi que les privilèges de dépassement de souscription, Superior a porté sa part d'action de McIntyre à environ 58 pour cent en comparaison de 52 pour cent en avril.

Au printemps, Superior, par ses achats sur le marché libre, a porté sa participation dans Falconbridge à 42 pour cent.

Si la fusion entre Canadian Superior, possédée en totalité par des Américains, et McIntyre s'était concrétisée, McIntyre (dont l'histoire remonte à 1909) serait passée sous mainmise américaine et le même sort serait survenu par la suite à Falconbridge.



téléphoto PC

Selon Ted Hesketh, un importateur de Colombie-Britannique, les Canadiens sont en voie d'acquiescer un goût prononcé pour les escargots.

Les Canadiens raffolent des escargots

VANCOUVER (d'après CP)

— Si l'on en croit un importateur de Vancouver, les Canadiens sont en voie d'acquiescer un goût prononcé pour les escargots, dont le marché a fait des progrès substantiels ces derniers temps à travers le pays.

M. Ted Hesketh estime que 20 pour cent des clients d'un restaurant goûteront tôt ou tard des escargots, à condition que, pour ce qui est du moins des restaurants anglais, ce mets délicat soit mentionné sur le menu sous son appellation française.

«Il y a 20 ans, dit-il, les Nord-Américains auraient considéré l'idée de manger des escargots comme répugnante. Les choses ont changé, mais même aujourd'hui, si vous offrez des «snails» au lieu d'escargots, cela demeure répugnant.»

M. Hesketh vend des escargots congelés, qu'il livre aux restaurants de Colombie-Britannique par caisse de 96 douzaines coûtant \$252, ce qui revient à 22 cents le morceau.

Sa compagnie, Hescargot Ltd., est le représentant canadien exclusif de François Picart, qui élève des milliers d'escargots sur son ranch de Santa Rosa, en Californie.

Il s'agit d'une variété identique au petit gris dont raffolent les Français, et identique aussi

aux gastéropodes qui dévorent les dahlias des jardins de Californie.

M. Hesketh souligne que de nombreux restaurants servent des escargots en conserve venant de Taiwan, qui sont meilleur marché, mais il soutient que les gourmets les rejettent toujours.

Après avoir été engraisés en Californie, les escargots sont cuits et congelés, puis expédiés par avion à Vancouver, où M. Hesketh les livre à ses clients le jour même.

Les escargots congelés sont désormais vendus dans de nombreuses épiceries des États-Unis, et une grande chaîne d'alimentation canadienne s'est d'ores et déjà déclarée intéressée à les offrir à sa clientèle.

M. Hesketh importe également des escargots vivants du Maroc, qu'affectionnent tout particulièrement les clients des restaurants italiens et portugais de Vancouver.

«Ce sont des créatures amusantes à observer, affirme-t-il. Les escargots peuvent faire toutes sortes de choses, comme se déplacer sur une corde raide ou se hisser sur une lame de rasoir sans se couper. Et ce sont de petites créatures très utiles en même temps, car si on se lasse de leurs tours, on peut toujours les manger...»

NOUVEAU

Test de résistance

Auparavant, la seule façon de tester la résistance d'un matériau consistait à en soumettre la surface à un stress croissant, jusqu'à ce que le matériau se fendille ou éclate. Tel n'est plus le cas. Toshiba, une société japonaise, a mis au point un nouvel instrument (notre photo) destiné à tester la résistance des matériaux sans endommager ceux-ci. Le FSM-50 transmet des rayons lumineux à travers le matériau à tester en utilisant un laser au gaz. La force de résistance en surface est déterminée par la position de deux rayons lasers réfléchis. Toshiba affirme que cet instrument peut-être utilisé sur tous les matériaux transparents ou translucides, y compris le verre, les plastiques et même certains types de céramique.

Nouvelle pompe

Les fermiers du Bangla-Desh, qui reçoivent d'abondantes pluies l'été mais qui subissent la sécheresse l'hiver, irriguent leurs récoltes à l'aide de pompes prélevant l'eau dans des puits artésiens, des canaux ou des marais. L'hiver dernier, quelque 200 fermiers de ce pays ont fait l'essai d'un nouveau type de pompe qui s'est révélé peu coûteux, plus facile à opérer et plus efficace. Mise au point par le Comité mennonite américain, la pompe Rower est maintenant fabriquée à Dacca dans une école technique. Le corps de la pompe est constituée par un cylindre en plastique de deux pouces de diamètre enrobant un piston. La poignée en forme de «T» permet d'actionner la pompe à l'instar d'une rame, si bien que l'agriculteur actionne le cylindre

en un mouvement de va-et-vient qui prélève l'eau par succion. Si on la compare à une pompe conventionnelle en métal, la pompe Rower coûte 60 pour cent moins cher et est 50 pour cent plus efficace. La pompe ne comprenant que deux pièces mobiles, le piston et la valve, son entretien est peu coûteux. Son prix: environ \$13.

Diagnostic sur disque

Un diplômé en bioingénierie de l'Université du Texas a mis au point un instrument unique en son genre qui s'est avéré précieux dans le diagnostic thérapeutique chez les enfants souffrant de difficultés motrices. James Carolla a tout simplement adapté un système de vidéo-cassettes à un système de rubans magnétiques, de façon à enregistrer les mouvements musculaires sous formes d'impulsions électriques. Les médecins peuvent utiliser cet équipement pour visualiser les mouvements des enfants et les signaux électriques qui représentent les impulsions musculaires de ceux-ci. L'appareil sert surtout à diagnostiquer les troubles moteurs chez les enfants souffrant de paralysie cérébrale, de scléroses multiples ou de tout autre problème de motricité. En utilisant cet équipement au ralenti, les médecins peuvent analyser les mouvements musculaires à tout moment, et les revoir à volonté afin de déterminer des problèmes bien spécifiques, qui permet de déterminer avec précision le type de chirurgie corrective nécessaire. «Cet instrument nous permet de déterminer quel muscle travaille et de quelle façon pour le faire», d'affir-

mer le Dr James Haston, de l'hôpital pour enfants malades de Dallas.

Nettoyage des rampes

La société Highway Safety Systems, de Whaley Bridge, en Angleterre, a dévoilé récemment le prototype d'un véhicule de service qui pourrait s'avérer très utile dans l'entretien des rampes de sécurité sur les routes. Le Barriermatic est spécialement équipé pour nettoyer et peindre les rampes de métal très rapidement et de façon économique. Il n'est opéré que par son chauffeur. Une immense brosse rotative est installée à l'avant du Barriermatic qui enlève les saletés et la vieille peinture écaillée de la rampe. Derrière la cabine du camion, une batterie de pistolets à air comprimé aspergent la rampe d'une couche de peinture neuve et d'un revêtement sensible à la lumière, la rampe devient ainsi phosphorescente la nuit. Le Barriermatic peut nettoyer et repeindre une rampe très rapidement, soit 200 verges à la minute. Il transporte assez de peinture et de matériaux divers pour couvrir 30 milles de rampe sans être réapprovisionné. Le Barriermatic peut également être utilisé pour couper les hautes herbes en bordure des routes ou comme arroseuse pour l'épandage des désherbants et des insecticides.

Centrales solaires géantes

Celles-ci coûteront des quintillions de dollars à construire et s'étendront sur des millions de milles carrés de terre. Pourtant la société AEG-Telefunken, d'Al-

lemagne de l'Ouest, estime que les problèmes énergétiques ne pourront être résolus que par la mise en place de gigantesques usines d'énergie solaire. Il s'agit d'installer massivement des cellules photo-voltaïques qui convertissent la lumière solaire en électricité. Ce pouvoir serait utilisé pour fabriquer encore plus de cellules solaires et pour produire de l'hydrogène. L'hydrogène pourrait être entreposé et être livré par pipe-line ou par méthanier ou encore être utilisé sur place à titre de carburant, en remplacement du pétrole ou du gaz. AEG-Telefunken a récemment publié un rapport suggérant la mise en place de dix immenses usines de ce type, dans les régions tropicales ou subtropicales, d'ici à l'an 2040. Selon un représentant de la compagnie, Reihard Dahlberg, d'ici à l'an 2040, le monde aura épuisé toutes ses réserves de carburants fossilisés. Grâce aux usines d'énergie solaire, l'homme pourrait alors produire une énergie comparable à 15 milliards de tonnes de pétrole, soit quatre fois plus que la production totale du globe, l'an dernier. La recherche et la mise au point de ce projet coûterait \$51 quintillions au cours des 60 prochaines années. La mise en place du projet, toutefois, dépend nécessairement d'un coup de plus en plus réduit de fabrication des cellules photo-voltaïques. Même si le projet semble chimérique à certains, AEG-Telefunken estime qu'il est rentable et qu'il pourrait même devenir inévitable. La seule autre alternative actuelle à l'énergie fossile est l'énergie nucléaire qui semble vouloir être plus coûteuse et plus longue à mettre en place que l'énergie solaire.



Cet appareil peut tester la résistance des métaux sans les endommager.

Baisse du chômage aux États-Unis

■ WASHINGTON (Reuter) — La légère baisse du chômage aux États-Unis le mois dernier a conduit un des conseillers économiques de l'administration Carter à se montrer optimiste

sur les chances de l'économie américaine d'émerger de la récession actuelle.

Le département du Travail a annoncé vendredi que le taux de chômage était de 7,6 p.c. au mois d'août, soit 0,2 p.c. de moins qu'en juillet, et que celui de l'industrie lourde avait baissé d'un point à 9,3 p.c.

La hausse annuelle de l'indice des prix à la production a été de 20,2 p.c. en août, contre 22,3 p.c. le mois précédent, bien que celle des prix alimentaires ait atteint 68 p.c., soit 11 p.c. de plus qu'en juillet.

Mme Janet Norwood, conseiller économique du gouvernement, a déclaré devant la commission économique du Congrès que l'évolution du chômage la laissait «prudemment» optimiste sur l'amélioration de l'économie en plein marasme depuis janvier dernier.

De son côté, M. Martin Anderson, un des principaux conseillers de M. Ronald Reagan, estime que les dernières statistiques montrent que l'économie est encore en mauvaise posture et que la forte hausse des prix alimentaires fait ressembler les États-Unis à «une république bananière».

Mme Norwood a reconnu que la hausse des prix de détail s'accroît dans les mois qui viennent, à cause de la sécheresse qui a touché les récoltes agricoles.

Le 4 novembre...

L'administration Carter s'est battue toute cette année pour contrôler l'inflation,

mais beaucoup d'économistes pensent qu'elle sera encore de 12 p.c. au moins le jour de l'élection présidentielle, le 4 novembre.

Les taux d'intérêt, qui avaient baissé depuis le début de l'année quand l'inflation était à son plus haut niveau de 18 p.c., recommencent maintenant à augmenter, et plusieurs grandes banques ont annoncé vendredi qu'elles relevaient leur taux d'intérêt préférentiels à 12 p.c.

Le mois d'août a également vu une amélioration dans l'industrie automobile, qui bénéficie déjà d'une aide fédérale. Le taux de chômage n'y est plus que de 21 p.c., contre 29 p.c. au mois de mai.

La moyenne hebdomadaire des heures de travail dans l'industrie est en hausse de 0,2 h en août, pour la première fois depuis le début de l'année.

Mais le chômage a augmenté de 2 p.c. dans le bâtiment pour atteindre 18,3 p.c.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. : Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.



GÉRANT DE DISTRICT

Une compagnie d'envergure nationale en alimentation recherche une personne responsable des activités de plusieurs représentants ainsi que des ventes de nos produits au détail et en gros dans l'industrie de l'alimentation au Québec.

Habilité pour communiquer oralement et par écrit en français et en anglais, avoir une bonne connaissance du rouage du domaine de l'épicerie et pouvoir voyager sont des qualités essentielles.

L'individu sera très intéressé par la vente, un meneur et un motivateur pouvant prendre en main plusieurs projets à la fois. On demande une éducation post-secondaire. Meneur dans notre domaine, nous offrons salaire, bonus, dépenses payées, automobile et autres bénéfices usuels. Faire parvenir votre demande incluant vos emplois précédents et votre niveau de salaire présentement.

Le tout sera traité en toute confidentialité.

Club House Foods Limited
5773 rue Ferrier, suite 212
Montréal, Québec
H4P 1N3

UNE CARRIÈRE EN PLANIFICATION FINANCIÈRE

En tant que planificateur financier, vous offrirez, sur une base individuelle et corporative, une grande variété de services financiers tels les plans éducatifs assurance à vie entière, fonds hypothécaires, d'investissement, d'obligations, de dividendes, Fonds d'investissement au Canada, aux États-Unis et au Japon. Certificats exempts d'impôt — REER — REEL — assurance groupe — plans enregistrés de groupe — plans de participation différée aux bénéfices — courtage en annuités — tous sous le même toit.

QUALIFICATIONS
Expérience dans la vente d'a surance-vie, les transactions bancaires, la fiducie et autres aspects de l'industrie des services financiers ou toute autre expérience équivalente.

Nous offrons aux candidats qualifiés:
• Un programme d'entraînement initial et avancé vous offrant la possibilité d'obtenir un certificat de Planificateur Financier Agréé.

• Nombreux bénéfices marginaux
• Un programme de participation aux bénéfices
• La participation à un programme d'investissement
• D'excellentes chances d'avancement
• Un salaire au niveau exécutif
Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous entre 9 et 18 heures.

935-3553

CENTRE HOSPITALIER FLEURY INFIRMIERS(ÈRES)

À temps partiel (liste de rappel) à la salle d'opération.

EXIGENCES:
— Doit être membre en règle de l'O.I.I.Q.
— Posséder expérience de 6 mois en salle d'opération.

Les candidats(es) devront se présenter au:

Service du Personnel
217 est, rue Sauriol
Montréal, Qué.
381-9311 poste 258

Une P.M.E. spécialisée dans le chauffage électrique recherche des personnes ambitieuses et compétentes pour les positions suivantes:

GÉRANT DE VENTES

pour organiser et gérer une équipe de vendeurs itinérants, planifier et réaliser un programme agressif de publicité. Belle chance de promotion comme gérant général.

VENDEURS ITINÉRANTS

L'expérience dans la vente directe aux propriétaires de maisons ou dans les fournaies à air chaud serait un atout majeur.

La rémunération est excellente. Répondez-nous au plus tôt. Un c.v. serait apprécié mais n'est pas exigé.

C.P. 4953, Succ. Saint-Laurent
Saint-Laurent H4L 4Z6

ACHETEUR

CHAÎNE DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET CENTRE DE RÉNOVATION

Nous sommes à la recherche d'un acheteur de quincaillerie y compris la décoration, la peinture et les outils électriques.

Le candidat aura 3 ans d'expérience comme acheteur ou chef d'un département de quincaillerie. Il devra se rapporter au gérant du département d'achats. Bénéfices marginaux excellents, salaire selon expérience.

Faire parvenir « curriculum vitae » à:

LA PRESSE, RÉF.: 10258
C.P. 6041, Succ. « A »
Montréal H3C 3E3

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

COMPOSEZ

285-7320

LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ARGILE BLEUE

DEMANDE

UN PRINCIPAL

A L'ÉCOLE JOLIVENT ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE (Deuxième concours)

Attributions caractéristiques:

1. Sous l'autorité du directeur général, le directeur de l'école assume l'entière responsabilité de l'école institutionnelle qu'il dirige.
2. Il organise l'école qu'il dirige du point de vue administratif, pédagogique, financier et matériel et assume la gestion du personnel des divers champs d'activités de l'école, conformément aux politiques et aux règlements de la Commission.
3. Il doit assurer des communications régulières et suivies à l'intérieur de l'école, avec la Commission et avec le milieu desservi par l'école.

Critères d'admissibilité:

- Autorisation personnelle permanente d'enseigner, délivrée par le Ministre.
- Une formation exigeant au moins 16 années de scolarité.
- Une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordres technique et administratif.
- Une expérience de 5 ans comme enseignant ou professionnel, dont au moins 3 ans comme enseignant.

Conditions de travail:

Selon la politique administrative et salariale du Ministère.

Début d'emploi: le 30 septembre 1980.

Toute personne intéressée à passer sa candidature devra se procurer le formulaire d'offre, de services à la Commission scolaire de l'Argile Bleue et le retourner avant le 15 septembre 1980, à 16 heures, à l'adresse suivante:

Service du personnel
Commission scolaire de l'Argile Bleue
480, boul. Laurier
Mont-St-Hilaire (Québec) J3H 4R9
Tél.: 467-9323

LES MAGASINS GREENBERG (Ltee)

Nous avons 2 postes immédiats d'acheteurs seniors pour les sections suivantes:

VÊTEMENTS POUR ENFANTS
VÊTEMENTS SPORT POUR DAMES

Si vous avez fait vos preuves durant les dernières années dans un de ces départements et si vous êtes maintenant prêt à vous servir de votre expérience pour relever de nouveaux défis, nous sommes intéressés à vous rencontrer.

Nous offrons un programme complet d'avantages sociaux ainsi qu'un salaire en proportion à vos qualifications.

S.V.P. faire parvenir votre résumé à:

Louise Laporte
Directeur du personnel
Les Magasins Greenberg Ltee,
8515, Place Devonshire,
Ville Mont-Royal, Qué.
H4P 2K1

OPPORTUNITÉ DE CARRIÈRE

Compagnie jouissant d'une excellente réputation recherche 2 représentants pour une division en processus d'expansion visant l'implantation de nouveaux concepts financiers.

Les candidats devront avoir au-dessus de 24 ans, une formation académique au-dessus de la moyenne, une expérience dans la vente serait souhaitable.

Nous offrons un haut potentiel de revenus, une formation spécialisée et de grandes possibilités d'avancement.

Pour entrevue de sélection, appelez:

Denis Patry
861-2901

GÉRANT DE DISTRICT

QUALIFICATIONS REQUISES:

- études secondaires ou équivalent.
- expérience dans l'industrie de l'automobile au détail ou au gros.
- connaissance en mécanique automobile.

TRAITEMENT:

Salaire de base bien au-dessus de la moyenne. Commission éventuelle. Allocation pour automobile. Allocation de dépenses.

Faire parvenir curriculum vitae le plus tôt possible et dans les plus brefs délais:

a/s de M. Pierre Robillard
1322 boul. Masson
Québec G1P 1J7

INGÉNIEUR CIVIL DIPLÔMÉ

Le candidat choisi doit avoir un minimum de 5 ans d'expérience dans la conception en béton armé et dans la charpente d'acier.

Veuillez faire parvenir votre « curriculum vitae » à:

La Presse, Réf. 10259
C.P. 6041, Succ. « A »
Montréal H3C 3E3

VENTE ET MARKETING

Recherchons personne d'une valeur exceptionnelle désirant accéder à des fonctions de gestion au sein d'une compagnie en pleine expansion et classée parmi les premières dans son secteur d'activités.

Pour renseignements confidentiels contacter:

Claude Dicaire
738-0472
Lundi de 9h à 6h.

VIVA MEXICO! MEXICO

à compter de \$390

Communiquez avec votre agent de voyage ou avec Iberia: 861-9531



Augmentez vos profits avec la

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT

qui a pour rôle de favoriser l'établissement et le développement des entreprises commerciales au Canada en leur fournissant des services financiers et de gestion-conseil. Elle supplée à d'autres sources de tels services et accorde une attention particulière aux besoins des petites entreprises.

Chaque séminaire est présenté de 8h30 à 16h30

CALENDRIER DE SEPTEMBRE 1980

A) LES ÉTATS FINANCIERS — L'EXPANSION D'UNE ENTREPRISE

Il est essentiel de comprendre les états financiers et de savoir s'en servir pour bien planifier l'expansion de son entreprise.

B) ÉTAT DE MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE — «CASH-FLOW»

Prévoir les entrées et les sorties d'encaisse de l'entreprise et rendre possible une planification financière cohérente.

F) ANALYSE FINANCIÈRE — ANALYSE D'UN PRÊT À TERME

Prévoir l'avenir de votre entreprise, apprendre à analyser vos états financiers et les techniques d'une présentation d'une demande de prêt.

G) LA TENUE DE LIVRES — COMMENT ET POURQUOI?

Comment établir les journaux, inscrire les transactions, faire les reports au grand livre. Un atout pour tous les entrepreneurs et leurs employés(e)s.

K) L'ORGANISATION DU TEMPS

Séminaire d'une demi-journée \$20 — de 13h30 à 16h30

Le temps c'est de l'argent. Organiser votre temps et augmenter vos profits.

M) LE COMMERCE DE DÉTAIL

Le choix d'un local, le contrôle des achats, la politique des prix ainsi que la publicité sont des outils pour rentabiliser votre commerce de détail.

24 septembre, Restaurant Vita, 10714, boul. Pie-IX, Montréal

30 septembre, Buffet Lapierré, 1550, rue Dollard, LaSalle

16 septembre, La Vieille Brasserie, 2801, rue Saint-Joseph, Lachine

16 septembre — Base Militaire Saint-Jean, Saint-Jean, Québec

17 septembre — Ramada Inn Parc Olympique, 5500 est, rue Sherbrooke, Montréal

23 septembre — Sheraton St-Laurent, île Charron, Longueuil

9 septembre, Club Nautique de Chambly, 1767, rue Bourgogne, Chambly

30 septembre, Base Militaire St-Jean, Saint-Jean, Québec

Adressez tout à:

Banque Fédérale de Développement

C. P. 185, Tour de la Bourse

Montréal, Québec

H4Z 1C8

Tél.: Mme Lise Brunet 283-4029

SÉMINAIRE DATE NOMBRE DE PARTICIPANTS

A () _____

B () _____

F () _____

G () _____

K () _____

M () _____

ANNULATION

On peut annuler son inscription au plus tard sept jours avant la date du séminaire et bénéficier d'un remboursement intégral.

POUR S'INSCRIRE

Pour participer aux séminaires, veuillez remplir la formule d'inscription et l'expédier avec votre chèque au montant de \$35 par personne, par séminaire (ces frais comprennent le matériel et le repas).

Nom d'entreprise: _____

Nom: _____

Adresse: _____

No tél.: _____

AVIS PUBLIC



CONFÉRENCE CONSTITUTIONNELLE

JACQUES MORENCY,

assisté de 4 journalistes,

Mychel St-Louis

Denis Labrecque

Jacques Millette

Jean Rivard

vous informent sur la conférence constitutionnelle des Premiers Ministres à Ottawa du 8 au 12 septembre.

Reportages complets et en direct dans tous nos bulletins d'information

Émission Spéciale le vendredi 12 septembre de 17H45 à 18H30

CKAC 73
en premier!

CKCH 97 CKCV 1280 CHLT 63 CHLN 55 CJMT 1420

LE PLUS IMPORTANT RÉSEAU D'INFORMATION AU QUÉBEC

INFORMATIONS NATIONALES

NOTES POLITIQUES

O'Neil propose l'indépendance

Le député de Chauveau et ex-ministre des Communications dans le gouvernement péquiste, Louis O'Neil, a laissé entendre en fin de semaine qu'il reconnaissait que l'orientation constitutionnelle de son parti était très ambiguë et encore un peu plus équivoque après la prise de position du comité des neuf, dévoilée vendredi à Montréal.

Ce comité, dont il était membre, était chargé de proposer les grandes lignes d'une plateforme électorale aux membres du Conseil national élargi qui doit se réunir au début d'octobre. Il recommande en effet au parti de continuer à promouvoir la thèse de la souveraineté-association au cours de la prochaine campagne électorale tout en s'engageant à ne pas la réaliser au cours de son second mandat s'il est reporté au pouvoir.

Selon M. O'Neil, le parti «devrait réviser l'article de son programme» qui porte sur ce sujet pour dire clairement à la population que c'est «l'indépendance» pure et simple qui est la meilleure option politique pour le Québec. Le député était alors interrogé sur les ondes du réseau radiophonique Télémedia.

Cette prise de position du comité des neuf soulève déjà au sein du parti des vagues qui ne manqueront pas d'écumer les discussions du Conseil national élargi. Louise Harel, vice-présidente du parti et porte-parole du comité des neuf, avait déclaré vendredi que les membres du comité avaient adopté cette prise de position à l'unanimité. La récente déclaration du député O'Neil, deux jours à peine après la conférence de presse, ne démontre peut-être pas de façon

éloquente l'affirmation soutenue par Mme Harel.

Le PQ victime d'une machination?

L'Association péquiste du comté de Mégantic-Compton était dans tous ses états, hier, lors de la réunion de mise en candidature en vue de désigner le porte-étendard du parti, en vue des élections partielles ou générales dans ce comté, devenu vacant à l'Assemblée nationale à la suite de la démission du député unioniste Fernand Grenier. Les dirigeants péquistes avaient en effet retenu le temps pour diffuser 10 messages commerciaux à la station radiophonique locale pour annoncer à la population cette réunion d'investiture et inviter les gens à venir entendre le premier ministre René Lévesque. Mais aucun des messages, payés à \$17 chacun n'a été diffusé au cours de la matinée sur les ondes radiophoniques. L'annonceur en devoir, interrogé sur cette anomalie, n'a pu répondre que ces commerciaux n'étaient tout simplement pas inscrits sur sa «feuille de route». Après «cet acte de sabotage», les péquistes du bout entendent bien demander des comptes à qui de droit, et possiblement porter cette affaire à l'intention du CRTC.

Bourassa n'est pas encore le bienvenu

Après avoir accueilli à bras ouvert le transfuge créditiste Camil Samson dans les rangs du Parti libéral, le chef Claude Ryan n'y est pas allé avec le dos de la cuillère en fin de semaine dans ses déclarations. Ainsi, il se demande si l'ex-premier ministre Robert Bourassa ne devrait

pas attendre à plus tard pour effectuer un retour à la politique active. En rappelant que M. Bourassa a subi une importante défaite lors de l'élection de 1976 alors qu'il était le chef du PLQ, l'ex-directeur du Devoir estime que ce dernier devrait «permettre» à l'équipe du «renouveau...» qu'il représente de faire «ses preuves». Ainsi, M. Ryan se demande si un retour de M. Bourassa à l'occasion de l'élection générale prévue pour l'automne serait sage. De son nouveau poulain Camil Samson, M. Ryan affirme qu'il a découvert «qu'il était intelligent et capable d'être sérieux», ce qui en fait un excellent parlementaire. Puis, ne doutant de rien, M. Ryan a aussi affirmé que la venue de Jean Drapeau à la direction de l'Union nationale n'avait pas «sa raison d'être».

M. Ryan soutient que le maire de Montréal doit compléter son mandat municipal et il serait «préférable» pour lui de «rester à son poste». Pour sa part, M. Samson a tenu en grande partie le Parti québécois responsable de sa conversion à la cause libérale. Il y a d'abord eu l'évolution de la situation dans le temps et la campagne référendaire qu'il a fait aux côtés de M. Ryan. M. Samson s'est alors aperçu que «le langage était différent, mais qu'il disait les mêmes choses que le chef du PLQ», du moins pour l'essentiel.

Interrogé à ce sujet, hier, à Mégantic, le premier ministre René Lévesque s'est moqué du «renouveau du maudit» que constitue l'arrivée de Camil Samson dans les rangs libéraux de Claude Ryan.

Des surprises

La lecture, fastidieuse mais combien instructive, de la Gazette officielle du Québec réserve souvent des surprises. C'est ainsi que, dans sa livraison du 23 août, on apprend que, sans doute par souci de respecter l'esprit de la loi sur le français langue officielle, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom d'une certaine Rose de Lima Jean Bon et de François Albert Magee pour ceux, à consonnance bien plus française de Emma



Jawbone et de Francis Allan Albert Magee. Son collègue des Transports, lui, a autorisé des modifications de tarifs de location de toute une série de véhicules décrits comme des «pick up 1/2 ton, crew cab et step van». Mieux encore, dans la foulée de la francisation des entreprises, le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé les changements de raison sociale de plusieurs sociétés dont Les entreprises d'électricité Bourassa Inc. qui deviennent John H. Bourassa Inc. et Ideal Body Limited, qui se francise radicalement en devenant La compagnie Idéal Body Inc.

Publicité constitutionnelle

Tout comme le gouvernement fédéral et le Québec, c'est maintenant au tour du gouvernement de la Colombie-Britannique de faire sa «propre publicité» sur la réforme constitutionnelle. Chaque foyer va ainsi recevoir un numéro spécial du «B.C. Government News» (bulletin d'information) contenant un plaidoyer en faveur de la «juridiction provinciale» sur les richesses naturelles. Cette impression de 1.1 million d'exemplaires a coûté environ \$100,000. Par ailleurs, le premier ministre de cette province, M. Bennett a retenu 30 minutes du meilleur temps d'antenne à la télévision, aujourd'hui, jour de l'ouverture de la «dernière» conférence des premiers ministres avant le rapatriement de la constitution canadienne.

Le NPD soutient le droit d'intervention de l'État fédéral

OTTAWA (PC) — Le Nouveau Parti démocratique a exposé hier sa position constitutionnelle sur les pouvoirs en matière de gestion économique et la juridiction des ressources, qui, a-t-il soutenu, devraient être assumés par le gouvernement fédéral «lorsque les besoins canadiens vitaux l'exigent».

Toutefois, les provinces, par la voie d'un Conseil de la fédération devant remplacer l'actuel Sénat, auraient la possibilité de se prononcer sur l'opportunité d'une intervention fédérale spéciale dans ces secteurs, dit le NPD.

À la veille de l'ouverture du sommet des premiers ministres, aujourd'hui à Ottawa, le leader néo-démocrate, M. Edward Broadbent, a dévoilé à la presse les premiers jalons de sa position constitutionnelle de son parti, après une séance extraordinaire du conseil fédéral du NPD.

M. Broadbent a déclaré par ailleurs que le NPD estime qu'il faut reconnaître dans la constitution la «dualité historique» au Canada, et accepter le principe de l'enrichissement d'une charte des droits.

Toutefois, le conseil fédéral du NPD n'a pu pour l'instant déterminer quels seraient les droits précis qu'une constitution révisée devrait garantir, a dit M. Broadbent.

En ce qui concerne la question

du rapatriement de la constitution, M. Broadbent a déclaré, sans toutefois prendre position de façon non équivoque, que toute menace d'action unilatérale de la part d'Ottawa ne sert pas pour l'instant à faire avancer les choses de façon positive.

«Nous espérons qu'une telle éventualité ne se produise pas, et nous prendrons position le moment venu», a dit M. Broadbent.

Le NPD soutient qu'une nouvelle constitution définisse des domaines de compétence conjointe entre les deux ordres de gouvernement, qui, selon les cas, se verraient accorder la primauté législative.

On donnerait toutefois au Parlement fédéral un droit de «primauté particulière» sur les ressources, notamment dans les questions touchant les taux d'imposition discriminatoires et de fixation discriminatoires du prix des ressources à l'intérieur du Canada, de fixation des prix au Canada ou l'approvisionnement au Canada.

Le fédéral obtiendrait la compétence exclusive sur la politique monétaire, la monnaie, les tarifs et les politiques d'importation, la faillite et l'insolvabilité, la politique des brevets, les droits d'auteur et les poids et mesures.

Une offre très attendue!

Complets sur mesure à prix spécial



\$279.

Un ajustement fait pour votre silhouette. Coupe et tissu de votre choix. Qualité de nos étoffes et de notre façon. Modèles classiques ou contemporains. Et toute notre attention. Gilet, \$49. Pantalon extra, \$75. Supplément à partir de la taille 47.

HOLT RENFREW

SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE

ROCKLAND • FAIRVIEW • ANJOU • PLACE VILLE MARIE
H.R. ouvert jeudis et vendredis jusqu'à 21 h.

EN BREF

Droits linguistiques

Le Commissaire aux langues officielles, Max Yalden, soutient que les droits linguistiques ne peuvent pas être inscrits unilatéralement par Ottawa dans une nouvelle constitution. M. Yalden considère qu'étant donné que les provinces ont totale juridiction sur l'éducation, toute action unilatérale du fédéral serait vouée à l'échec. Le commissaire Yalden était interrogé samedi à l'émission Question Period du réseau CTU, qui sera diffusée aujourd'hui.

Québec veut-il l'impasse?

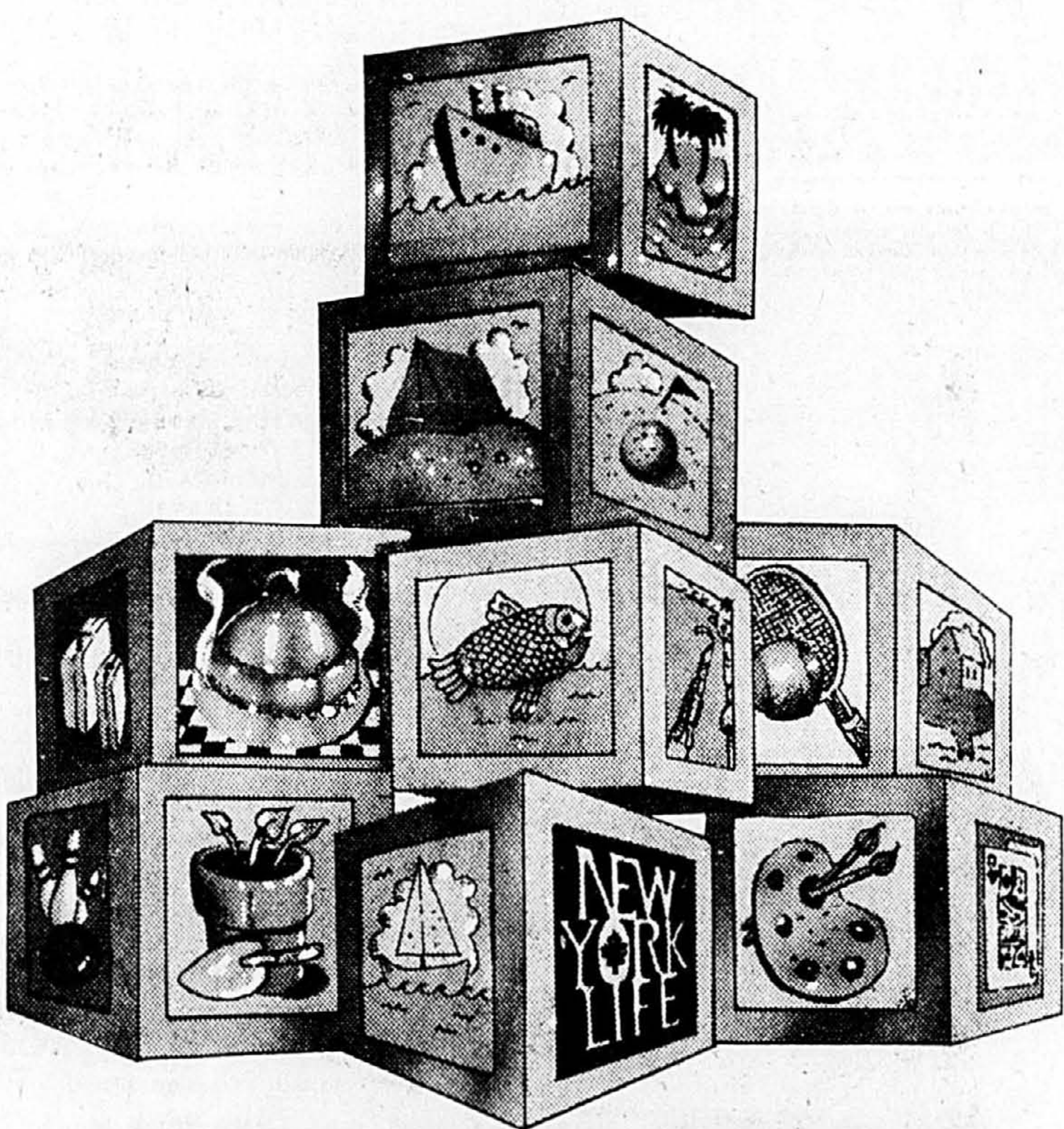
Le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, a déclaré hier que M. René Lévesque souhaitait une impasse dans les discussions constitutionnelles parce qu'il recherche toujours la séparation de sa province. Il dit s'inquiéter de ce que de jour en jour depuis le référendum du 20 mai, les Canadiens oublient davantage en quoi consistait la campagne «pro-séparatiste» du gouvernement du Québec. M. Davis parlait à un congrès des jeunes conservateurs de l'Ontario.

Buchanan outré

Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, John Buchanan, a ajouté sa voix à celle des autres premiers ministres qui s'opposent à la campagne publicitaire du gouvernement fédéral sur la révision constitutionnelle. M. Buchanan considère que le budget publicitaire de six millions de dollars dépensé par Ottawa à cette fin pourrait être utilisé à meilleur escient pour l'aciérie de Sydney, ou encore pour l'exploitation des mines de charbon de la Nouvelle-Ecosse. M. Buchanan voit tout spécialement d'un mauvais oeil la réclame qui montre une oie du Canada volant vers le sud, donc en direction des Etats-Unis.

Nordair au Québec

Le ministre de la Défense nationale, Gilles Lamontagne, croit que le siège social de la compagnie Nordair doit demeurer au Québec et que le groupe des intérêts québécois dirigé par Québecair et le mouvement Desjardins doit obtenir le plus gros bloc d'actions. Au cours d'une interview au quotidien Le Soleil, le ministre s'est cependant dit favorable à une répartition des actions de Nordair entre tous les groupes intéressés, ceux de l'Ontario comme ceux qui représentent les employés de Nordair ou les Inuit. Il a toutefois tenu à préciser que ses propos ne devaient pas être interprétés comme un énoncé du cabinet fédéral, mais comme son opinion personnelle.



Un avenir bien structuré avec nos nouvelles rentes.

Vous pouvez maintenant retirer des bénéfices beaucoup plus élevés des nouvelles rentes de la New York Life. Nous avons rajusté le rapport de nos rentes en ce qui touche les taux d'intérêt qu'il commande. Ces nouvelles polices se traduisent pour vous par un revenu garanti beaucoup plus élevé, des participations sensiblement plus intéressantes et une quote-part qui vous est versée dès la première année. Vous pouvez souscrire à ces nouvelles polices à tempérament ou en payer la prime tout d'un «bloc». La New York Life est une société mutuelle. Les détenteurs canadiens de nos polices participent à notre croissance depuis 122 ans. C'est maintenant le temps de bâtir votre avenir avec une rente de la New York Life. Demandez à un agent de la New York Life de vous fournir plus de détails sur le revenu garanti plus élevé et sur le rapport accru qu'il vous propose.



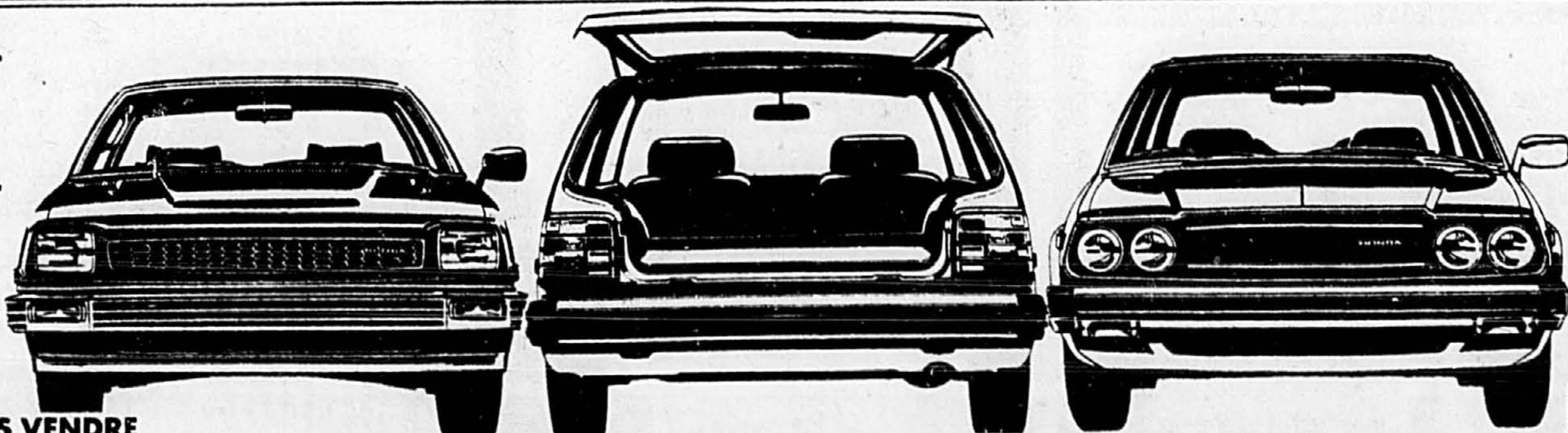
Au service des Canadiens depuis 1858.

Assurances sur la vie, de groupe et santé, rentes et régimes de retraite

(514) 844-3373 à Montréal

Bureau 500, 2075, rue Université, H3A 2L1. Directeur: Donald H. Harvey, CLU

RALLYE HONDA PRELUDES
RALLYE HONDA CIVICS
RALLYE HONDA ACCORDS
RALLYE PEUT VOUS LES VENDRE
RALLYE PEUT PRENDRE VOTRE ÉCHANGE
RALLYE PEUT VOUS LES LOUER



TROIS DES MEILLEURES RAISONS POUR VENIR CHEZ

CLÉMENT PRÈS DE LAFLEUR À LASALLE

10 minutes du centre-ville près du pont Mercier

Ouvert samedi 364-1121



LA RECOMMANDATION DU RAPPORT HARVEY Législation spéciale pour les clandestins haïtiens

Il faudrait recourir aux dispositions législatives spéciales, de façon à régulariser collectivement la situation des quelque 2,000 Haïtiens entrés clandestinement au Canada, à la suite du tamisage effectué par un «organisme neutre et confidentiel» qu'on mettrait sur pied particulièrement pour en finir avec cette situation.

PIERRE BELLEMARE

Voilà, en substance, la principale conclusion du rapport remis au ministre de l'Immigration, M. Jacques Couture, par M. Julien Harvey, un Jésuite qui avait été mandaté le 15 août dernier de faire le tour de la question des réfugiés haïtiens qui sont descendus illégalement au pays pour fuir leur terre natale.

L'auteur du rapport, qui a consulté une quinzaine d'organismes plus ou moins concernés par le problème, précise que les

lois canadiennes permettent notamment d'accueillir «une catégorie spéciale de personnes en détresse».

On pourrait donc leur conférer ce statut et surtout éviter l'obligation normale faite aux nouveaux immigrants de faire leur demande hors du Canada.

Dans sa vingtaine de recommandations, M. Harvey indique d'ailleurs que les autorités québécoises ne «devraient pas chercher à établir une distinction entre réfugiés politiques et migrants économiques, étant donné que les deux groupes se confondent dans la même catégorie de personnes en détresse en raison d'une peur justifiée d'être persécutées, si elles devaient retourner en Haïti».

Dans un premier temps, il s'agirait d'émettre un certificat de sélection du Québec, assorti d'un visa de résidence permanente, et s'assurer auprès d'Ottawa que les détenteurs de ce certificat pour-

ront, trois ans plus tard, obtenir leur citoyenneté canadienne sans problème.

S'il se trouvait toutefois des personnes indésirables, à cause d'activités criminelles, parmi les 2,000 exilés haïtiens, l'organisme «neutre et confidentiel» qui serait chargé de cette opération n'aurait qu'à les disqualifier «en conservant une discrétion absolue sur leur identité et leur demande».

Egalement, cette opération ne pourrait pas s'appliquer, par exemple, aux Haïtiens dotés d'un visa valide comme touristes, étudiants ou travailleurs temporaires.

Pour empêcher que des «clandestins» entrés aux États-Unis soient tentés de profiter de ce plan, M. Harvey suggère qu'on exige une preuve d'entrée en terre canadienne; par contre, les Haïtiens «en détresse» des autres provinces auraient droit à ces mesures extraordinaires.

Cependant, la première recommandation faite au ministre

Couture est d'essayer d'obtenir d'Ottawa une enquête publique sur le fonctionnement de l'Agence canadienne de développement international en Haïti et sur l'usage qui est fait des fonds de cet organisme dans ce pays.

Certains organismes consultés par le père Harvey vont même jusqu'à préconiser la cessation de toute aide canadienne à Haïti, «amenant

fatalement la disparition du régime oppresseur et son remplacement par un régime plus sérieux».

Enfin, quelques suggestions ont trait à améliorer les mesures d'adaptation au Québec au profit des nouveaux arrivants haïtiens. Au Québec, surtout, parce que c'est là qu'on y compte 97 pour cent des quelque 20,000 Canadiens d'origine haïtienne.

Ceausescu au Canada en octobre

OTTAWA (AFP) — M. Nicolae Ceausescu, président de la République roumaine, sera l'hôte du Canada du 6 au 11 octobre, a officiellement confirmé le gouvernement canadien.

Sa visite est la première d'un chef d'Etat d'un pays de l'Est depuis celle de M. Alexei Kosyguine au début des années 1970. Au programme du séjour du président roumain, les questions internationales, la coopération nucléaire et industrielle, le commerce, les transferts de technologie et les investissements.

A l'heure où la Roumanie a décidé d'accroître son programme nucléaire, le Canada pourrait être un fournisseur tout désigné pour équiper les seize futures centrales que Bucarest voudrait construire d'ici à la fin du siècle.

Le gouvernement roumain a officiellement annoncé son intention d'acheter un second réacteur canadien. Reste à savoir le prix qu'il est prêt à payer. Confronté au déficit de son commerce extérieur, il est plus vraisemblable qu'il voudrait plutôt obtenir un droit d'accès à la technologie canadienne et construire sous licence des Candu — Centrales nucléaires canadiennes — roumaines.

Tout, normalement, devrait le permettre, la Roumanie ayant accepté les règles de contrôle instaurées par Ottawa lorsqu'elle a acheté son premier réacteur canadien.

Toutefois, Ottawa a indiqué officiellement et par deux fois dans la seule journée de vendredi que l'on ne préparait aucun accord particulier susceptible d'être signé lors de la visite de M. Ceausescu, alors que des sources non officielles annonçaient qu'elle pourrait être l'occasion pour la Roumanie d'acheter seize réacteurs au Canada.

LOUEZ UNE 1980 ET ÉPARGNEZ

1980 CITATION Coupé Hatchback

Moteur 6 cylindres, trans automatique, servo-freins / direction, pneus radiaux blancs, miroirs sport.

\$189

(par mois + taxes)

1980 CUTLASS Modèles 4 portes

Moteur 6 cylindres, trans automatique, servo-freins / direction, pneus radiaux blancs, miroir ajustable gauche, enjoliveurs de roues de luxe.

\$194

(par mois + taxes)

Prix de base pour une location nette de 36 mois, 80,000 km gratuits.

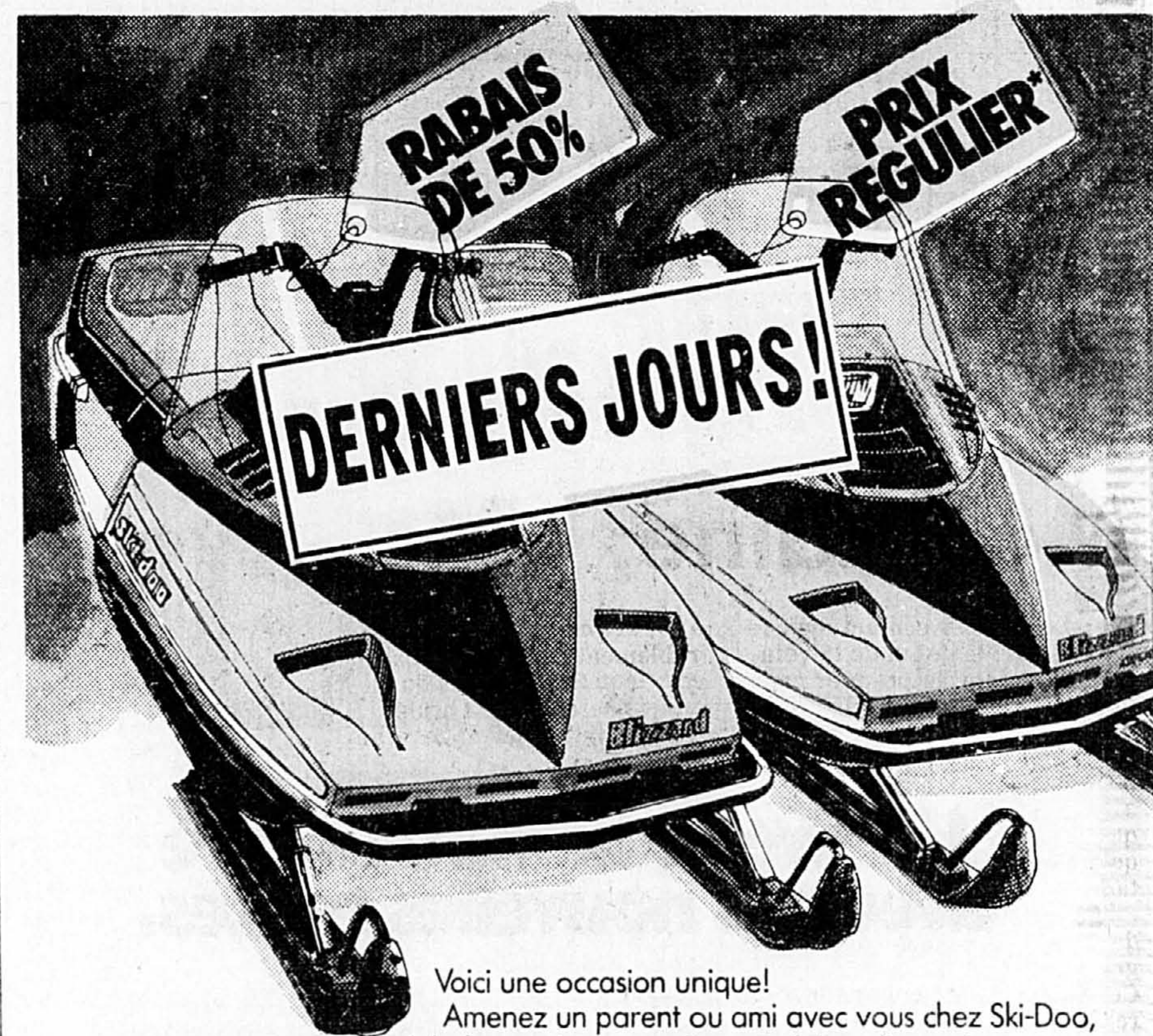


Plan de protection continue GM disponible. Nous louons toutes marques et tous modèles et sommes spécialisés en voitures et camions GM.

➔ Park Avenue Location

5094 est, rue Jean-Talon, Montréal / 376-7312

Achetez-en deux et... épargnez 50% sur la deuxième motoneige!



Voici une occasion unique! Amenez un parent ou ami avec vous chez Ski-Do, procurez-vous votre modèle favori de motoneige puis faites d'une pierre deux coups: nous vous offrons une deuxième motoneige de valeur égale ou moindre, une Blizzard®, une Everest®, Citation®, ou Élan® à 50% de son prix suggéré au détail! Alors accourez chez votre concessionnaire Ski-Do participant et achetez deux motoneiges pour le prix d'une et demie!

HÂTEZ-VOUS D'EN PROFITER!
OFFRE VALABLE DU 3 AU 15 SEPTEMBRE.



CLÉMENT & FRÈRES LTÉE 8520, boul. Parkway Ville d'Anjou 351-0200 700, boul. St-Laurent ouest Louviseville 228-2701	JEAN LUSSIER MARINE LIMITÉE 1252, RUE PRINCIPALE GRANBY 378-7927	MARINA CHATEAUGUAY INC. 174, SALABERRY NORD CHATEAUGUAY, QUÉ. 514-672-6756	PRIMEAU BICYCLE INC. 2846, RUE ROUEN MONTRÉAL 522-6310
PAGÉ (ST-DONAT) SPORTS INC. 1108, RUE PRINCIPALE ST-DONAT 819-424-3433	MONETTE SPORT INC. 251, boulevard des Laurentides PONT-VIAU 669-6660		RÉAL MOTO INC. 500, RUE VICTORIA LACHINE 634-4161
R-100 SPORT INC. 512, CHEMIN CHAPLEAU BOIS-DES-FILONS 621-7100 Ouvert de 9 h à 9 h p.m. lun. ou vend. Samedi de 9 h à 5 h.	POLISENO MARINE-MOTONEIGE 3255, CHEMIN OKA STE-MARTHE-SUR-LE-LAC, Québec 473-2626 — 3823	RIENDEAU SPORTS ENR. 1855, DU SOUVENIR VARENNES 652-2521	yachting et sport pigeon 5767, Parc-Boisvert Montréal-Nord 514-325-1010

VOUS CHERCHEZ-VOUS?

Êtes-vous porté à analyser votre passé, à explorer votre potentiel, à découvrir votre puissance, à préciser jusqu'où vous pourriez aller?

Avez-vous déjà essayé de mieux vous connaître par des livres de psychologie, des séances de motivation, des entretiens, des tests, des consultations, des analyses, des théories, des hypothèses, des explications, des croyances?

Êtes-vous fatigué de chercher à comprendre votre vie? Aimeriez-vous la vivre totalement? Alors, relaxez! Car j'ai un secret pour vous! Donnez-vous OBETEX en cadeau.

Tout ce que vous avez essayé, c'est de la petite bière d'épinette! OBETEX, c'est du champagne.

Participez au 46e OBETEX, les 20, 21, 27 et 28 septembre de 9h00 à 24h00, et pensez à vous! Oui! Vous pouvez aller au bout de vous-même!

OBETEX est totalement différent d'un cours de personnalité ou de relations humaines ou de dynamique de groupe ou d'un stage de thérapie.

OBETEX est un nouveau cours intensif vécu en deux jours de semaine: que vous viviez seul ou à deux, vous irez au plus profond de vous-même pour découvrir comment votre vie peut recommencer à marcher, simplement, selon vos choix.

OBETEX est une expérience efficace conçue spécialement pour les hommes et les femmes qui veulent apprendre rapidement à surmonter des sentiments de culpabilité et d'anxiété pour vivre l'instant présent avec intuition et créativité.

OBETEX est une corporation éducative, à charte canadienne et à but non lucratif.

OBETEX ça marche! Plus de 1,500 personnes en 45 groupes en ont fait la preuve.

OBETEX peut marcher pour vous, quels que soient votre âge, votre occupation, votre scolarité.

Si vous choisissez réellement de vivre une expérience qui peut transformer radicalement la qualité de votre vie en quatre jours, venez assister à un mini-OBETEX les mercredis soirs 10 ou 17 septembre à 20h00 à l'ÉDIFICE JEAN-GUY LEBOEUF, situé au 5277, avenue du Parc, Montréal.

Venez! On vous attend! Renseignements: 277-2117

Où! Vous pouvez recommencer votre vie à tout, avec l'expérience que vous avez! Ceci est peut-être votre dernière chance! Choisissez-la!

Jean-Guy Leboeuf
B.A., L.S.C., M. Ed.
Fondateur de l'Institut de Personnalité
Auteur du livre
«Attendez d'avoir peur et croyez au succès»

TAFFIN, LAMY & Associés

AUDIOPROTHÉSISTES

C.P. 354, Tour de la Bourse
800, Place Victoria
Montréal, H1Z 1H9
Tél. 866-7422

Du LUNDI au JEUDI:
9 heures à 17 heures 30
VENDREDI de 9 heures à 20 heures
Fermé SAMEDI

C'est payant de...



CRÉER UNE PETITE ENTREPRISE!

- Apprenez à prendre le contrôle de votre vie.
- Devenez votre propre patron.
- Découvrez le principe commun à toutes activités créatives dans les arts, les sciences, les techniques, les affaires et la vie de tous les jours.
- Laissez se manifester toute la force de votre intuition.
- Soyez pratique: bâtissez vous-même votre revenu et votre sécurité avec vos inventions.
- Devenez un meilleur créateur, producteur, motivateur, communicateur, directeur, vendeur, administrateur.

277-2117
Dépliant gratuit



INVENTEURS POPULAIRES

CRÉEZ UNE AFFAIRE ET PARTEZ EN AFFAIRES!

COURS de perfectionnement en... CONFIANCE EN SOI

CE COURS VOUS AIDERA À CULTIVER:

- La vraie confiance en vous**
(Pour mieux réaliser toutes vos ambitions)
 - L'enthousiasme**
(Pour vivre pleinement votre vie)
 - L'esprit de décision**
(Pour prendre plus d'initiatives, assumer plus de responsabilités et devenir meilleur chef)
 - L'art des relations humaines**
(Pour mieux comprendre les gens et les rendre plus heureux)
 - L'art de persuader par la parole**
(Pour mieux communiquer vos idées, vendre vos produits et même parler en public)
 - Mémoire** — Imagination — Subconscient — Auto-suggestion — Détermination — Volonté — Créativité
 - Intuition** — Humour
- Depuis 1954, plus de 21,500 diplômés en ont fait la preuve.
- VOUS AUSEZ!**
Quels que soient votre âge, votre occupation ou votre degré d'instruction, vous pouvez en tirer profit.
- Ce n'est pas un cours théorique, mais un cours pratique de 15 semaines.
- Un seul soir par semaine

L'INSTITUT DE PERSONNALITÉ



Les frais d'inscription sont à la garde de toutes les leçons et sont déductibles du revenu imposable.

Reconnu par le Ministère de l'Éducation
Permis no 31912

Pour devenir plus dynamique en pensées, en paroles et en actions.
277-2117
Dépliant gratuit.

Venez assister à une DÉMONSTRATION GRATUITE

Edifice Jean-Guy Leboeuf
5277, ave du Parc, Montréal
Les lundis soir 8, 15 et 22 septembre à 19h30
ou les jeudis soir 11 et 18 septembre à 19h30
ou les samedis matin 13 et 20 septembre à 9h30.

Cette semaine à Place Bonaventure

GALERIE DES BOUTIQUES

LE VIADUC AU RYTHME DE LA MODE. Défilés de mode automne-hiver 1980, les 8, 9 et 10 septembre. Le Viaduc centre à 12h15. Entrée libre.

On enregistre «Street Talk» à Place Bonaventure, jeudi et vendredi les 11 et 12 septembre de 11h à 17h30... à l'entrée du Viaduc. Venez faire vos commentaires sur des sujets d'actualité.

HALL D'EXPOSITION

SALON DE LA QUINCAILLERIE ET DE LA RÉNOVATION DE MONTRÉAL. Quincaillerie, articles de maison, jardinage, rénovation, décoration intérieure et accessoires de plomberie. Jusqu'au 9 septembre. Commerçants seulement.

L'HOMME ET LA MODE. Vêtements et accessoires pour hommes et garçons. Matériel d'emballage et d'étalage pour le détaillant. Jusqu'au 9 septembre. Commerçants seulement.

CENTRE DE COMMERCE EN GROS

MARCHÉ DU VÊTEMENT DE PLAGE, DE CROISIÈRE ET DE VACANCES. Mardi «A». Jusqu'au 10 sept. Commerçants seulement.

LA FOIRE DU JOUET DE LA DÉCORATION PRINTEMPS / ÉTÉ. Mardi «C». 15-17 sept. Commerçants seulement.

Place Bonaventure